

UN GUIDE POUR LES CANADIENS ET CANADIENNES

FAIRE DES AFFAIRES DANS LES ÉMIRATS ARABES UNIS

PREMIÈRE ÉDITION



CANADA-UAE
BUSINESS COUNCIL
مجلس الأعمال الكندي الإماراتي

Le présent *Guide pour faire des affaires dans les Émirats arabes unis* du Canada-UAE Business Council est conçu pour renseigner les Canadiens et Canadiennes qui souhaitent faire des affaires dans les Émirats arabes unis (Émirats). Le *Guide* fournit une vue d'ensemble des Émirats, à savoir la structure gouvernementale, la démographie et l'économie. Il présente des facteurs à prendre en considération par les entreprises, y compris les raisons de faire des affaires dans les Émirats, l'étiquette des affaires, l'établissement d'une entreprise, le droit du travail et la taxation. Il contient également une section sur les relations commerciales entre le Canada et les Émirats pour mieux contextualiser la relation d'affaires bilatérale plus large.

Le présent *Guide* n'est pas une ressource complète couvrant tous les aspects des affaires dans les Émirats : il ne doit donc être utilisé que comme point de départ pour les entreprises canadiennes qui explorent des opportunités dans les Émirats. Il ne doit pas remplacer les conseils commerciaux ou juridiques particuliers. La section 12.0 fournit une liste d'organisations, dans les Émirats et au Canada, avec lesquelles il est possible d'entrer en contact pour obtenir des renseignements et de l'aide supplémentaires.

Ce Guide a été inspiré par le *Guide pour faire des affaires dans les Émirats arabes unis* du US-UAE Business Council destiné aux entreprises américaines. Le Canada-UAE Business Council (CUBC) a préparé ce *Guide* après avoir examiné des dizaines d'autres guides semblables publiés par une foule d'organismes de commerce et d'investissement et de cabinets d'avocats qui sont actifs dans les Émirats. Ces outils sont énumérés dans la section Sources du présent *Guide*.

Le CUBC a fait de son mieux pour s'assurer que les renseignements fournis sont exacts et à jour. Les commentaires sont encouragés. Le *Guide* est mis à jour régulièrement.

Veuillez consulter la page Ressources du site Web du CUBC (www.canaduaebusiness.org) pour obtenir d'autres outils et ressources utiles, comme des profils sectoriels, des rapports de veille commerciale, et d'autres ressources concernant le Canada et les Émirats.

Publié par le Canada-UAE Business Council

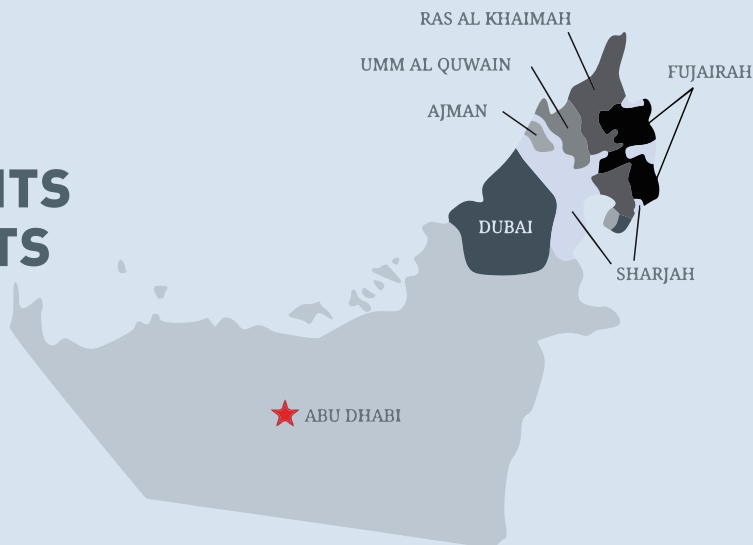
Siège social :
161 Bay Street, bureau 2700
TD Canada Trust Tower
Toronto (Ontario)
M5J 2S1

© Canada-UAE Business Council. Tous droits réservés 2019.





FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉMIRATS



FONDATION

1971



FONDATEUR ET PREMIER PRÉSIDENT
**SON ALTESSE LE DÉFUNT CHEIK
ZAYED BEN SULTAN AL NAHYANE**

SYSTÈME POLITIQUE
FÉDÉRATION CONSTITUTIONNELLE

(LE MONARQUE D'ABU DHABI EST LE CHEF D'ÉTAT)

FÉDÉRATION
SEPT ÉMIRATS

(ABU DHABI, DUBAÏ, CHARJAH, RAS AL KHAÏMAH, FUJAÏRAH, OUMM AL QAÏWAÏN ET AJMAN)

CAPITALE
ABU DHABI

SUPERFICIE
84 000 KM²

POPULATION
EST. 9,4 MILLIONS (2017)

RESSORTISSANTS ÉMIRIENS
EST. 11 %

RELIGION
**OFFICIELLEMENT L'ISLAM;
D'AUTRES RELIGIONS SONT
PRATIQUÉES**

LANGUES

**OFFICIELLEMENT L'ARABE;
L'ANGLAIS EST LARGEMENT UTILISÉ
DANS LE MONDE DES AFFAIRES**

PIB

**1,4 BILLION D'AED
(495 MILLIARDS DE \$ CA)**

PIB PAR PERSONNE

151 000 AED (41 111 \$ US) (53 391 \$ CA)

COMMERCE (EN % DU PIB)

93,8 %

DEVISE

LE DIRHAM DES ÉMIRATS

(ABRÉVIATION OFFICIELLE : AED); LE DIRHAM EST RATTACHÉ AU DOLLAR AMÉRICAIN;
1 DIRHAM = 0,27 \$ US; AUTRE ABRÉVIATION : DH

CLIMAT

**LE MOIS D'AÔÛT EST
LE PLUS CHAUD (36 °C);
LE MOIS DE JANVIER
EST LE PLUS FROID
(19 °C)**



**CANADA-UAE
BUSINESS COUNCIL**
مجلس الأعمال الكندي الإماراتي

TABLE DES MATIÈRES

1.0	À propos du Canada-UAE Business Council.	4	5.6	Culture et histoire.	33
2.0	Message du président	8	5.7	Exposition internationale 2020 de Dubaï aux Émirats arabes unis	34
3.0	Préambule	10	6.0	Le Canada et les Émirats	40
4.0	Pourquoi faire des affaires dans les Émirats?	12	6.1	Commerce	42
5.0	À propos des Émirats.	14	6.2	Investissement	42
5.1	Débuts	15	6.3	Accords et annonces	43
5.2	Le gouvernement	17	6.4	Les réussites.	44
5.3	Sept émirats	21	6.5	Secteurs clés.	46
5.4	L'économie.	24	6.6	Exigences en matière d'entrée pour les visites	46
	Secteurs clés.	24	6.7	Les voyages	49
	Commerce	25	7.0	Étiquette des affaires.	50
	Investissements	26	7.1	Langue des affaires	51
	Devise.	27	7.2	Salutations.	52
5.5	La démographie	29	7.3	Tenue vestimentaire.	53
	Population	29	7.4	Questions de genre.	54
	Diversité.	29	7.5	Heures de travail et jours fériés.	55
	Religion	29			
	Langues	29			
	La participation de la femme.	30			
	Jeunes	31			

8.0	Établir une entreprise	57	10.4	Autres taxes	69
8.1	Société interne	58	11.0	Quelques conseils	70
8.2	Société de zone franche.....	59	12.0	Ressources	72
8.3	Société étrangère ou agence commerciale	61	13.0	Annexe	76
9.0	Droit du travail	62	13.1	Tableau comparatif des structures d'entreprises.....	77
9.1	Émiratisation.....	63	13.2	Liste des zones franches et des zones désignées dans les Émirats	78
9.2	Visas pour les travailleurs étrangers ...	64	13.3	Sources clés d'information	80
10.0	Taxation	66	13.4	Acronymes.....	82
10.1	Impôt des sociétés	67			
10.2	Taxe sur la valeur ajoutée (TVA)	67			
10.3	Droits de douane.....	69			

1.0

À PROPOS DU CANADA-UAE BUSINESS COUNCIL



Le CUBC est la plus importante organisation dirigée par des entreprises qui facilite l'augmentation du commerce et des investissements entre le Canada et les Émirats arabes unis (Émirats).

NOTRE VISION

consiste à réaliser l'objectif partagé d'améliorer la prospérité économique des deux pays.

NOTRE RÔLE

consiste à fournir de la valeur à nos membres en tirant parti de nos réseaux de haut niveau et à faire progresser la relation bilatérale en servant de point de rencontre permettant au secteur public et au secteur privé de diversifier et de développer de façon stratégique le commerce et les investissements.

NOTRE MISSION

consiste à faciliter les relations à long terme et les initiatives stratégiques qui amélioreront l'accessibilité bilatérale aux marchés et feront augmenter les possibilités diversifiées en matière de commerce et d'investissements.

NOTRE HISTOIRE

En 2013, les ministres des Affaires étrangères du Canada et des Émirats ont annoncé le programme stratégique entre le Canada et les Émirats arabes unis pour renforcer et stimuler la relation bilatérale. Ce programme comptait trois piliers : prospérité, sécurité et développement. Dans le cadre du pilier prospérité, les ministres ont créé le Canada-UAE Business Council (CUBC) pour fournir des recommandations stratégiques aux deux gouvernements. Au bout de 18 mois de délibérations entre des chefs d'entreprise des Émirats et du Canada, huit recommandations ont été présentées. La première recommandation adoptée concernait l'établissement officiel du CUBC en 2016. Le mandat principal de l'organisation était de jouer un rôle central dans l'engagement entre les gouvernements et les entreprises, et un rôle de soutien dans l'engagement entre les gouvernements.

DIRECTION

COMITÉ EXÉCUTIF

Jean Charest

coprésident du conseil d'administration du CUBC et associé, McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Musabbeh Al Kaabi

coprésident du conseil d'administration du CUBC et chef de la direction, Pétrole et des produits pétrochimiques, Mubadala Investment Company

Omar Alhashmi

vice-président du conseil d'administration du CUBC et directeur général, Gestion des actifs, Abu Dhabi Power Corporation

Jody Becker

vice-présidente du conseil d'administration du CUBC et vice-présidente, Marchés émergents, et directrice de la stratégie, EllisDon

Jefferey Graham

secrétaire du CUBC et vice-président principal, SkyPower Global

Aziz Shariff

directeur des finances du CUBC et chef de la direction, Trimark Capital Group

Mustafa Sahin

président et directeur général du CUBC

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Khalifa Al Mansouri

PDG de Abu Dhabi Securities Exchange (ADX)

Fatima Al Jaber

Directrice des opérations du Groupe Al Jaber

Otaiba Al Otaiba

Président de Al Otaiba Group

Anuj Ranjan

Associé Directeur général, Responsable des capitaux privés et Directeur régional chez Brookfield Asset Management, au Moyen-Orient et en Asie du Sud

Omar Al Muhairi

Directeur des affaires gouvernementales chez DP World

Jody Becker

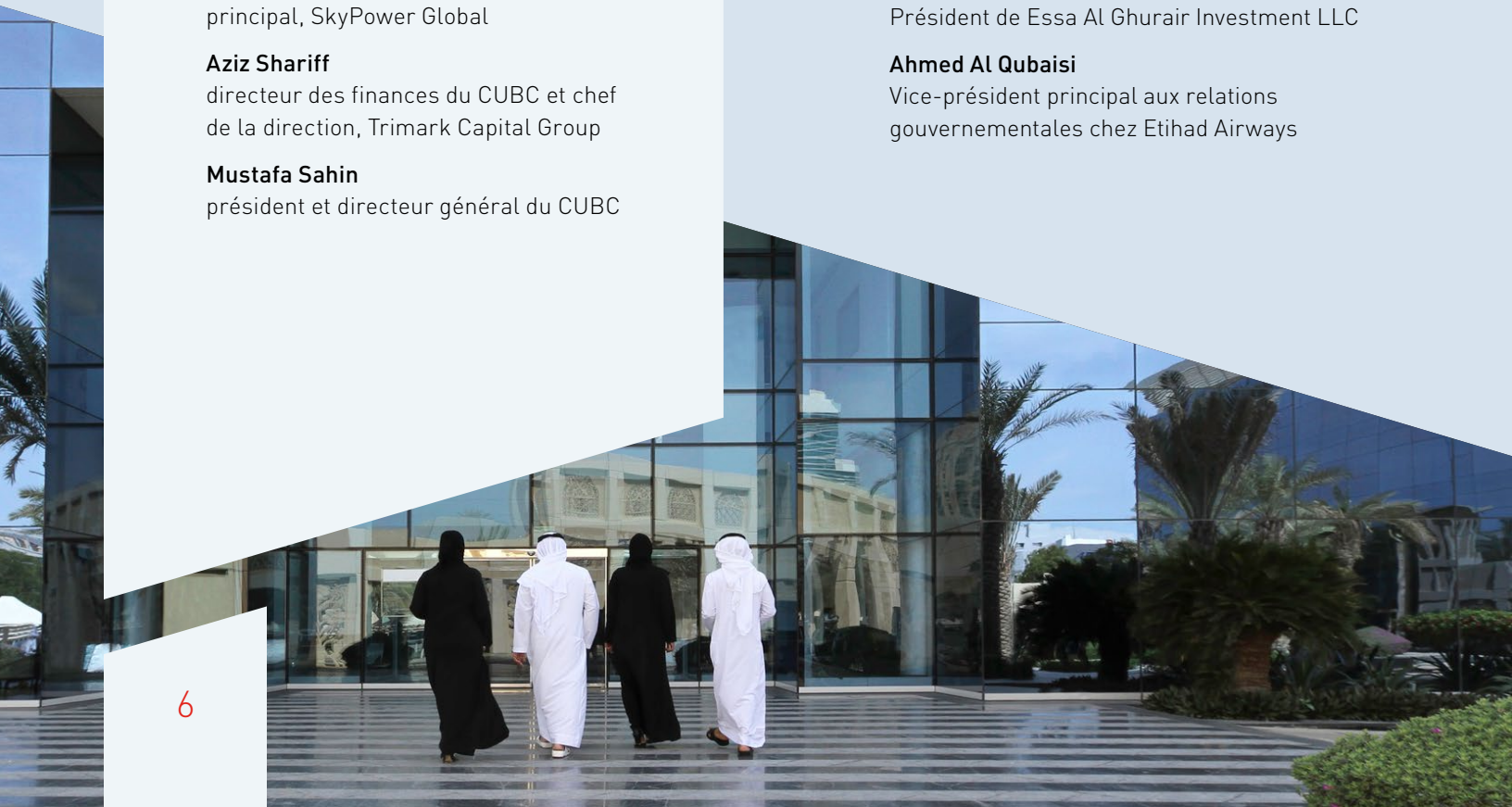
Vice-présidente de CUBC, et Vice-présidente principale des marchés émergents et Directrice de la stratégie chez EllisDon

Essa Al Ghurair

Président de Essa Al Ghurair Investment LLC

Ahmed Al Qubaisi

Vice-président principal aux relations gouvernementales chez Etihad Airways





7

Joe Lombard

Directeur général mondial, Métaux, chez Hatch

Jean Charest

Coprésident de CUBC, et Associé chez McCarthy Tétrault LLP

Musabbeh Al Kaabi

Coprésident de CUBC, et PDG de Petroleum & Petrochemicals et de Mubadala Investment Company

Omar Alhashmi

Vice-président de CUBC, et Directeur exécutif de la gestion d'actifs chez Abu Dhabi Power Corporation

Kerry Adler

Fondateur, Président et Directeur exécutif de SkyPower Global

Jefferey Graham

Secrétaire de CUBC, et Vice-président principal chez SkyPower Global

Graham Richardson

Président de TAQA North Ltd.

Saeed Al Darei

Vice-président exécutif aux affaires gouvernementales et communications de l'entreprise chez TAQA Global

Drew MacIntyre

Vice-président et Chef du Groupe Énergie, électricité et services publics mondiaux chez Valeurs Mobilières TD

John Prato

Président suppléant du Conseil et Premier Directeur général de Valeurs Mobilières TD

Aziz Shariff

Président du comité des finances CUBC, et PDG de Trimark Capital Group



2.0

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Le présent *Guide pour faire des affaires dans les Émirats arabes unis* est destiné aux entreprises et aux organisations canadiennes de toutes tailles, quel que soit le secteur dans lequel elles œuvrent. Notre lectorat se renseignera sur un pays remarquable, dans lequel les Canadiens et les Canadiennes prospèrent déjà et où il existe également un grand potentiel de réussite pour d'autres. Les Émirats sont un marché plein de possibilités pour les marchandises, les services, les investissements et le savoir-faire canadiens.

Le Canada-UAE Business Council (CUBC) a préparé ce livret comme point de départ pour les Canadiens et les Canadiennes qui s'intéressent aux Émirats. Le *Guide* fait partie d'une suite de ressources pour les affaires créées par le CUBC, avec des commentaires d'intervenants dans les deux pays. Je vous encourage à consulter ces ressources sur notre site Web pour obtenir de plus amples renseignements sur la relation entre le Canada et les Émirats et le potentiel pour votre entreprise.

Alors que l'économie mondiale continue à évoluer et à réagir à de nouvelles forces et de nouveaux défis qui affectent la croissance, le Canada et les Émirats sont particulièrement alignés en tant que pays innovants, ouverts et visionnaires, cherchant à relever ces défis de front. Les deux pays ont des positions communes pour l'avenir : diversifier le commerce international, effectuer des investissements majeurs en infrastructure; attirer des personnes talentueuses et éliminer les obstacles à l'innovation; et permettre la diversification et la participation dans des secteurs clés, particulièrement par les femmes. La CUBC voit le large potentiel en matière de coopération supplémentaire. Et nous avons l'honneur de travailler au sein d'un écosystème de soutiens formidables pour les entreprises canadiennes.

Je suis reconnaissant d'avoir des membres appréciés et engagés qui guident le CUBC et y participent. Notre comité exécutif exemplaire et d'autres bénévoles passionnés travaillent aux côtés du personnel dévoué du CUBC afin de recenser les possibilités, d'en faire la promotion et de les



faciliter.

De plus, nos partenaires au Canada et dans les Émirats sont des piliers de la relation et, pour cette raison, méritent notre reconnaissance. Je souhaite remercier tout particulièrement les ambassades et les consulats généraux pour leur leadership et leurs contributions aux relations économiques bilatérales.

L'occasion pour les Canadiens et les Canadiennes de faire des affaires dans les Émirats arrive à un moment particulièrement opportun. Le Canada n'a jamais accordé autant d'importance à la diversification du commerce. Le gouvernement du Canada a pour objectif d'augmenter les exportations de 50 % d'ici 2025, et bon nombre de programmes et de soutiens mettent l'accent sur les entreprises canadiennes, y compris les petites et moyennes entreprises (PME), pour leur permettre d'accéder à de nouveaux marchés. Les Émirats sont un marché prioritaire pour le Canada. Seulement en 2018, plusieurs nouveaux accords entre le Canada et les Émirats ont été signés afin qu'il soit encore plus facile pour les deux pays de faire des affaires l'un avec l'autre.

J'espère que ce *Guide* vous sera utile.

Bien à vous,

Mustafa Sahin

Président et chef de la direction

Canada-UAE Business Council

canadauaebusiness.org

3.0

PRÉAMBULE

À première vue, le Canada et les Émirats semblent très différents. Cependant, les deux pays partagent de nombreuses similitudes. Les deux pays ont des structures fédérales, les deux ont été fondés sur des ressources naturelles et des sociétés multiculturelles, et les deux sont situés à proximité de marchés internationaux majeurs. Les deux pays font aussi preuve d'une ouverture semblable concernant la tolérance, l'autonomisation des femmes, le commerce et l'investissement. Le présent *Guide* souligne certaines de ces similarités en tant que domaines où existent des possibilités économiques communes. Le document intitulé *Une histoire économique bilatérale : les Émirats arabes unis et le Canada* offre davantage de détails et est une autre ressource utile qui peut être téléchargée sur notre site Web.

Le présent *Guide* concerne les Émirats et la façon d'y faire des affaires en tant que Canadiens et Canadiennes. Les Émirats ont régulièrement été le principal partenaire commercial du Canada dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN) et sont une source croissante d'investissement direct étranger (IDE). Plus de 40 000 Canadiens et Canadiennes vivent dans les Émirats et plus de 150 marques canadiennes y sont représentées. Les entreprises canadiennes prospèrent dans ce pays et servent même d'autres marchés des États du Conseil de coopération du Golfe (CCG)¹, d'Asie et d'Afrique. Les Émirats sont un carrefour mondial stratégique : il s'agit d'une superpuissance en matière de transport et de logistique qui fournit aux entreprises canadiennes un accès à plus de 3 milliards de clients potentiels ayant un produit intérieur brut (PIB) combiné de 6,5 billions de \$ US.

Des expatriés constituent la majorité de la population des Émirats. Ils vivent et travaillent avec les ressortissants des Émirats, ou Émiriens, qui sont les dirigeants actuels et futurs du pays. Ensemble, ils bâtissent un pays qui, selon certains, est un exemple pour le monde entier. Les Émirats sont stables sur le plan politique et sont classés

parmi les pays les plus sécuritaires au monde. Ils sont un chef de file économique mondial, dont les stratégies d'innovation et de vision tirent parti des compétences et de l'énergie d'une population émirienne jeune et très instruite.

Les chefs d'entreprises canadiennes qui font l'expérience des Émirats voient immédiatement le potentiel de croissance de leur entreprise et de leurs investissements. Le fait que les Émirats comptent parmi les endroits au monde où il est le plus facile de faire des affaires ne nuit pas. L'anglais est largement parlé dans les Émirats, il est attrayant d'y établir une entreprise grâce aux politiques et aux bas taux d'imposition, et le mode de vie est familier pour les professionnels occidentaux.

Toutefois, la connaissance et la compréhension des Émirats sont encore faibles au Canada. Le CUBC travaille activement à renseigner la population canadienne et à faire la promotion d'opportunités dans les Émirats. Contrairement à ce que peuvent penser les Canadiens et Canadiennes, les Émirats ont une économie diversifiée et les femmes profitent d'un niveau de scolarisation élevé et de droits égaux. En fait, les droits des femmes sont inscrits dans la constitution, les deux tiers des employés du gouvernement sont des femmes et la moitié des administrateurs d'entreprises doivent être des femmes. Les Émirats se classent au premier rang au monde en matière de littératie chez les femmes, et plus de 70 % des diplômés universitaires du pays sont des femmes.

L'année 2018 a été décisive pour les relations entre le Canada et les Émirats, laquelle a ouvert davantage la porte à l'augmentation du commerce et des investissements. Les gouvernements ont ajouté des vols directs, ont convenu de coopérer davantage, ont finalisé les protections pour les investissements, et plus encore. Les membres canadiens du CUBC profitent de leurs intérêts commerciaux dans les Émirats, ce que pourront également faire d'autres entreprises canadiennes. Contactez le CUBC ou n'importe laquelle des organisations indiquées dans le présent *Guide* pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon de faire des affaires dans les Émirats.

¹ Le CCG est une alliance politique et économique regroupant six pays : l'Arabie saoudite, le Koweït, les Émirats arabes unis, le Qatar, Bahreïn et Oman.

4.0

POURQUOI FAIRE DES AFFAIRES DANS LES ÉMIRATS?



- Accès à une population régionale de 3,2 milliards d'habitants avec un PIB collectif de plus de 6,5 billions de \$ US, par l'entremise d'un carrefour mondial stratégique pour le transport et la logistique
- Le tiers de la population mondiale vit à moins de quatre heures de vol et les deux tiers à moins de huit heures de vol
- Deux compagnies aériennes de classe mondiale – Emirates Airlines (Dubai) et Etihad Airways (Abu Dhabi)
- L'aéroport le plus animé au monde pour les voyageurs internationaux
- Le plus grand aéroport au monde
- Le plus grand port maritime au Moyen-Orient, et le 8^e en importance au monde
- Une infrastructure moderne, classée meilleure au monde
- L'emplacement de plusieurs des plus importants congrès et salons commerciaux au monde, dans les domaines tels que l'agriculture et l'agroalimentaire, le pétrole et le gaz, la défense, l'aérospatiale, la santé, l'immobilier et la construction, et le commerce de détail
- 1^{er} dans la région du MOAN pour la facilité d'y faire des affaires; 11^e au monde
- 1^{er} dans la région du MOAN pour l'innovation; 38^e au monde
- Régulièrement classé parmi les pays les plus sécuritaires au monde
- Le pays le moins corrompu de la région du MOAN
- Gouvernement stable et relations saines avec le reste du monde
- Devise stable (le dirham)
- 1^{er} dans la région arabe en matière de bonheur; 21^e au monde
- Marques, commodités, mode de vie et vie nocturne familiers pour les Occidentaux
- L'anglais est largement parlé
- Société multiculturelle et tolérante
- Faible taux d'imposition et faibles tarifs douaniers
- Lois protégeant le capital étranger
- Différentes options pour la création d'entreprises, y compris plus de 45 zones franches
- Population jeune et très instruite
- Les droits des femmes sont inscrits dans la constitution et l'autonomisation des femmes est prioritaire
- Accueille l'Exposition internationale 2020 à Dubai (d'avril 2020 à octobre 2021), le plus grand événement jamais tenu dans le monde arabe et la première exposition internationale tenue au Moyen-Orient, en Afrique ou en Asie du Sud
- Leadership visionnaire qui vise à rassembler l'innovation et les technologies du monde entier afin de résoudre les problèmes difficiles auxquels font face le pays et l'humanité
- Un milieu favorable au Canada et dans les Émirats composé d'organisations de développement économique et d'experts qui fournissent leur assistance
- Importante communauté d'expatriés canadiens (40 000) et déjà plus de 150 marques représentées
- La marque et l'image du Canada sont solides

5.0

À PROPOS DES ÉMIRATS



5.1 DÉBUTS

Au début du XIX^e siècle, la région que l'on appelle aujourd'hui les Émirats était un ensemble de peuplements côtiers et désertiques indépendants. Le Traité maritime général de 1820 entre la Grande-Bretagne et les cheiks ou souverains de ces peuplements a été le premier d'une série d'accords qui finiraient par rassembler les émirats. En vertu du Traité maritime général de 1820 et de l'accord qui a suivi, la Trêve maritime perpétuelle de 1853, les cheiks devaient assurer la paix et s'abstenir de bâtir des navires et des fortifications de grande taille le long de la côte. En vertu de ces traités et de ces trêves, les émirats sont devenus collectivement connus sous le nom d'États de la Trêve.

En 1892, les États de la Trêve ont conclu l'Accord exclusif avec la Grande-Bretagne, en vertu duquel ils ne pouvaient pas former de relations officielles avec un autre gouvernement étranger sans le consentement du Royaume-Uni. En échange, les États de la Trêve sont devenus des protectorats de la Grande-Bretagne. Toutefois, cet accord a pris fin en 1968, lorsque la Grande-Bretagne a déclaré qu'elle se retirerait du Golfe avant la fin de l'année 1971.

Son Altesse le cheik Zayed ben Sultan Al Nahyane a formé les Émirats arabes unis le 2 décembre 1971 en tant que fédération entre six émirats, le septième se joignant à eux en février 1972.

Les sept émirats des Émirats arabes unis sont : Abu Dhabi, Dubaï, Charjah, Ras Al Khaïmah, Fujairah, Oumm al Qaiwain et Ajman. La ville d'Abu Dhabi est la capitale fédérale des Émirats.

CHEIK ZAYED BEN SULTAN AL NAHYANE, PÈRE DE LA NATION, ANCIEN SOUVERAIN D'ABU DHABI ET PRÉSIDENT FONDATEUR DES ÉMIRATS ARABES UNIS (1918-2004)

Connu en tant que père de la nation pour le rôle qu'il a joué dans la formation des Émirats arabes unis, Son Altesse le cheik Zayed ben Sultan Al Nahyane a été le premier président des Émirats arabes unis. Il a occupé ces fonctions depuis la formation des Émirats le 2 décembre 1971 jusqu'à son décès en 2004. Il a également été souverain de l'émirat d'Abu Dhabi de 1966 à 2004.

Le cheik Zayed est vénéré dans les Émirats et était considéré comme un homme du peuple. Il s'est efforcé d'assurer l'unité des émirats et a fait passer l'économie des Émirats dans le XXe siècle. Il a également jeté les bases des Émirats en tant que société ouverte et tolérante. Son approche équilibrée de la politique étrangère et sa réputation de philanthrope sont connues à l'échelle mondiale. L'héritage durable du cheik Zayed est commémoré dans les principes et la philosophie qu'il a apportés au gouvernement des Émirats et dans la célèbre mosquée Sheikh Zayed.

Les dirigeants des Émirats ont désigné l'année 2018 comme l'Année de Zayed, afin de célébrer le 100^e anniversaire de naissance du cheik. L'Année de Zayed a donné lieu à une série d'événements et d'initiatives dans les Émirats et à l'échelle internationale pour faire la promotion des valeurs du cheik Zayed.

Le portrait du cheik Zayed est visible partout dans les Émirats, sur des babillards et à l'intérieur des édifices.

zayed.ae



*La vraie richesse est
le travail acharné dont
profitent la personne et
la collectivité. Elle est
immortelle et éternelle,
et constitue la valeur
de l'être humain et de la
nation.*

LE DÉFUNT CHEIK ZAYED
BEN SULTAN AL NAHYANE



5.2 SEPT ÉMIRATS

Les Émirats arabes unis sont une fédération de sept émirats. Chacun d'entre eux a ses propres industries stratégiques, selon l'emplacement, les ressources et les compétences de sa main-d'œuvre.

ABU DHABI

Population :	est. 2,9 millions d'habitants (2016)
PIB :	785,6 milliards d'AED (2017) (275 milliards de \$ CA)
% du PIB des Émirats :	55,3 %
Secteurs clés :	Pétrole et gaz, affaires et services professionnels et techniques, soins de santé et sciences de la vie, aérospatiale et défense.

Abu Dhabi est le plus grand émirat des Émirats arabes unis, occupant 84 % de la masse terrestre nationale. En 2016, la population estimée d'Abu Dhabi s'élevait à 2,91 millions d'habitants. De la population totale, environ 19,0 % étaient des ressortissants émiriens et 81,0 % étaient des expatriés.

Abu Dhabi héberge le gouvernement fédéral et est également le carrefour pétrolier et gazier des Émirats, avec 95 % des réserves prouvées de pétrole de la fédération. L'émirat fait de grands pas pour diversifier son économie afin de la sevrer de sa dépendance sur le pétrole, en développant des secteurs tels que les sciences de la vie, les soins de santé, l'aérospatiale, la défense et l'éducation, pour n'en nommer que quelques-uns.

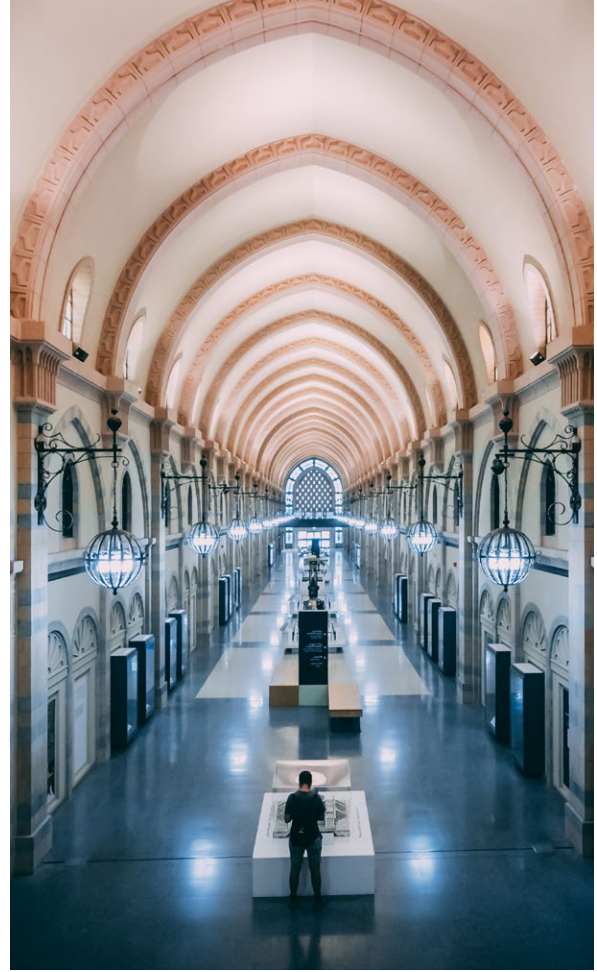


DUBAÏ

Population :	est. 3,2 millions d'habitants (2018)
PIB :	389,4 milliards d'AED (2017) (141 milliards de \$ CA)
% du PIB des Émirats :	27,4%
Secteurs clés :	Affaires et services professionnels et techniques, finances, tourisme, commerce.

Dubaï est le deuxième plus grand émirat des Émirats arabes unis, occupant environ 5 % de la masse terrestre nationale (sans les îles). En 2018, la population estimée de Dubaï s'élevait à 3,2 millions d'habitants. De la population totale, environ 8,2 % étaient des ressortissants émiriens et 91,8 % étaient des expatriés.

L'émirat le plus connu à l'échelle internationale, Dubaï est le centre commercial des Émirats, avec son économie bâtie sur les finances, le tourisme, le transport et le commerce.



CHARJAH

Population :	est. 1,4 million d'habitants (2015)
PIB :	92,7 milliards d'AED (2017) (34 milliards de \$ CA)
% du PIB des Émirats :	6,5%
Secteurs clés :	Fabrication, exploitation minière, arts et culture.

Charjah est le troisième plus grand émirat des Émirats arabes unis, occupant 3,3 % de la masse terrestre nationale (sans les îles).

Cet émirat est le centre industriel et manufacturier des Émirats. Il est également connu pour son accent sur l'éducation, les arts et la culture, qui a été confirmé par sa désignation par l'UNESCO de Capitale culturelle du monde arabe en 1998 et de Capitale de la culture islamique en 2014.



RAS AL KHAÏMAH

Population :	est. 345 000 habitants (2015)
PIB :	28,4 milliards d'AED (2015) (10 milliards de \$ CA)
% du PIB des Émirats :	2,0%
Secteurs clés :	Fabrication, agriculture, tourisme.

Ras Al Khaïmah est le quatrième plus grand émirat des Émirats arabes unis, occupant 3,2 % de la masse terrestre nationale.

L'économie de l'émirat dépend principalement des activités industrielles, y compris la production de ciment et la fabrication de produits pharmaceutiques, en plus de l'agriculture. L'émirat souhaite maintenant se développer en tant que carrefour touristique.

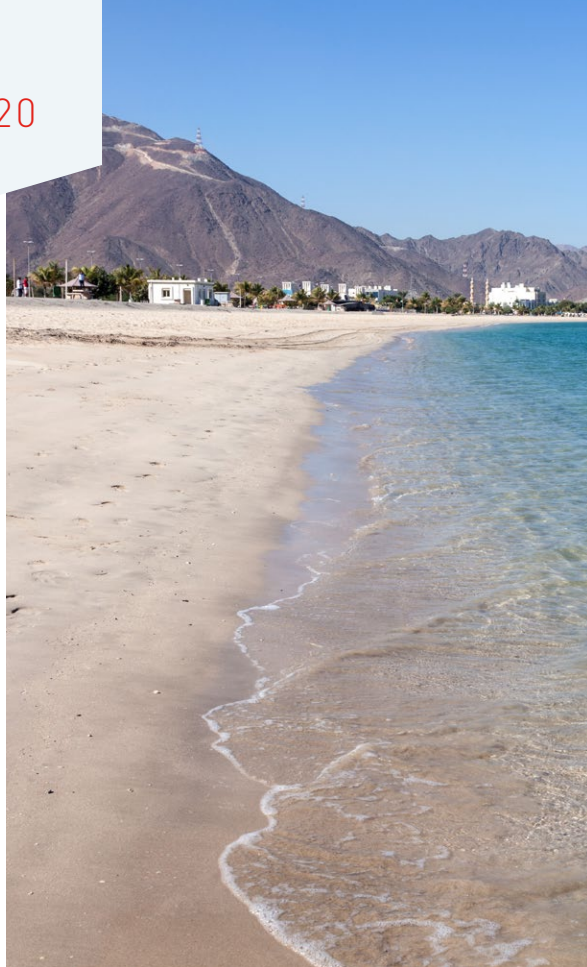


AJMAN

Population :	est. 504 850 habitants (2017)
PIB :	17,2 milliards d'AED (2014) (6,2 milliards de \$ CA)
% du PIB des Émirats :	1,2%
Secteurs clés :	Fabrication, construction, immobilier.

Ajman est le plus petit émirat des Émirats arabes unis, occupant 0,3 % de la masse terrestre nationale (sans les îles).

L'économie de l'émirat est plutôt diversifiée, la fabrication et la construction étant deux de ses secteurs principaux. L'émirat est devenu un endroit attrayant pour l'investissement, car il offre la propriété immobilière en tenure franche à 100 % aux non-Émiriens.



FUJAÏRAH

Population :	est. 236 800 habitants (2017)
PIB :	15,4 milliards d'AED (2017) (5,6 milliards de \$ CA)
% du PIB des Émirats :	1,1%
Secteurs clés :	Expédition et mazoutage, agriculture, pêche.

Fujaïrah est le troisième plus petit émirat des Émirats arabes unis, occupant 2,7 % de la masse terrestre nationale.

L'émirat est un emplacement majeur pour le transport maritime, l'entretien des bateaux et le mazoutage grâce à sa position sur le golfe d'Oman et son accès à l'océan Indien. En plus de son industrie portuaire, une grande partie de l'économie de l'émirat est fondée sur l'agriculture et la pêche.



OUMM AL QAÏWAIN

Population :	est. 49 150 habitants (2005)
PIB :	N.D.
% du PIB des Émirats :	N.D.
Secteurs clés :	Pêche, volaille, tourisme.

Oumm al Qaiwain est le deuxième plus petit émirat des Émirats arabes unis, occupant 1,0 % de la masse terrestre nationale.

L'économie de l'émirat dépend principalement de la pêche, mais son importance touristique commence également à augmenter, comme il compte certaines des plus belles plages et attractions de la fédération.

5.3 LE GOUVERNEMENT

Les Émirats arabes unis sont une fédération constitutionnelle regroupant sept émirats, dont chacun est gouverné par son propre monarque héréditaire. Le gouvernement des Émirats fonctionne sur trois niveaux : fédéral, émirat et municipal.

La structure du gouvernement fédéral est composée de cinq entités : Le Conseil suprême fédéral, le président, le cabinet ou conseil des ministres, le Conseil national fédéral et le système judiciaire fédéral.

1 — LE CONSEIL SUPRÊME FÉDÉRAL

Le Conseil suprême fédéral, ou Conseil suprême, est la plus importante autorité constitutionnelle dans les Émirats arabes unis. Il s'agit également de l'autorité législative et exécutive la plus élevée, qui rédige les politiques générales et approuve différentes lois fédérales.

Le Conseil suprême est composé des souverains de tous les émirats qui constituent la fédération, ou de leurs délégués s'ils sont absents ou incapables d'être présents. Chaque émirat a une seule voix dans les délibérations du Conseil.

Le Conseil suprême comprend :

- Le président : Son Altesse le cheik Khalifa ben Zayed ben Sultan Al Nahyane, souverain de l'émirat d'Abu Dhabi
- Vice-président et premier ministre : Son Altesse le cheik Mohammed ben Rachid Al Maktoum, souverain de l'émirat de Dubaï
- Son Altesse le cheik Sultan ben Mohammed Al Qasimi, souverain de l'émirat de Charjah
- Son Altesse le cheik Saud ben Saqr Al Qasimi, souverain de l'émirat de Ras Al Khaïmah

- Son Altesse le cheik Hamad ben Mohammed Al Sharqi, souverain de l'émirat de Fujairah
- Son Altesse le cheik Saud ben Rashid Al Mu'alla, souverain de l'émirat d'Oumm al Qaiwaïn
- Son Altesse le cheik Humaid ben Rashid Al Nuaimi, souverain de l'émirat d'Ajman

2 — PRÉSIDENT :

Le président et le vice-président sont tous deux élus parmi les membres du Conseil suprême pour des mandats renouvelables de cinq ans. Depuis la confédération, le souverain d'Abu Dhabi est président et le souverain de Dubaï est vice-président.

3 — CABINET OU CONSEIL DES MINISTRES

Le cabinet ou conseil des ministres est la branche exécutive des Émirats. Il exécute toutes les affaires internes et externes de la fédération, conformément aux dispositions de la Constitution des Émirats et des lois fédérales.

Le cabinet comprend :

- le premier ministre
- deux premiers ministres adjoints
- les ministres des Émirats arabes unis
- un secrétariat général actif, composé de plusieurs employés qui l'aident à effectuer son travail.

Le cabinet est dirigé par le premier ministre, qui choisit ses membres parmi les représentants des sept émirats. La composition du cabinet est alors ratifiée par le président.

En 2017, il y avait 31 ministres, dont 9 femmes.

1. Premier ministre et ministre de la Défense – Cheik Mohammed ben Rashid Al Maktoum
2. Premier ministre adjoint et ministre des Affaires intérieures – Cheik Saif ben Zayed Al Nahyane
3. Premier ministre adjoint et ministre des Affaires présidentielles – Cheik Mansour ben Zayed Al Nahyane
4. Ministre des Finances – Cheik Hamdan ben Rachid Al Maktoum
5. Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale – Cheik Abdullah ben Zayed Al Nahyane
6. Ministre de la Tolérance – Cheik Nahyane ben Mubarak Al Nahyane
7. Ministre des Affaires du cabinet et de l'Avenir – Mohammed ben Abdullah Al Gergawi
8. Ministre de l'Économie – Sultan ben Saeed Al Mansouri
9. Ministre de la Santé et de la Prévention et ministre d'État pour les Affaires du Conseil national fédéral – Abdul Rahman ben Mohammed ben Nasser Al Owais
10. Ministre d'État pour les Affaires étrangères – Anwar ben Mohammed Gargash
11. Ministre d'État pour les Affaires financières – Obaid ben Humaid Al Tayer
12. Ministre d'État pour la Coopération internationale – Reem bint Ibrahim Al Hashimy
13. Ministre de l'Énergie et de l'Industrie – Suhail ben Mohammed Faraj Al Mazroui
14. Ministre de l'Éducation – Hussain ben Ibrahim Al Hammadi, membre du cabinet
15. Ministre du Développement de l'infrastructure – Abdullah ben Mohammed Belhaif Al Nuaimi
16. Ministre de la Justice – Sultan ben Saeed Al Badi
17. Ministre d'État pour les Affaires de la défense – Mohammed ben Ahmed Al Bowardi
18. Ministre de la Culture et du Développement des connaissances – Noura bint Mohammed Al Kaabi
19. Ministre du Changement climatique et de l'Environnement – Thani ben Ahmed Al-Zeyoudi
20. Ministre des Ressources humaines et de l'Émiratisation – Nasser Thani Al Hameli
21. Ministre du Développement communautaire – Hessa bint Essa Buhumaid
22. Ministre d'État pour l'Éducation générale – Jameela bint Salem Al Muhairi
23. Ministre d'État pour les Études supérieures et président de l'Autorité fédérale pour les ressources humaines – Ahmad ben Abdulla Humaid Belhoul Al Falasi
24. Ministre d'État – Sultan ben Ahmed Sultan Al Jaber
25. Ministre d'État – Maitha bint Salem Al Shamsi
26. Ministre d'État pour le Bonheur et le Bien-être – Ohood bint Khalfan Al Roumi
27. Ministre d'État pour les Affaires de la jeunesse – Shamma bint Sohail Faris Al Mazrui



- 28. Ministre d'État – Zaki Anwar Nusseibeh
- 29. Ministre d'État pour la Sécurité alimentaire future – Maryam bint Mohammed Saeed Hareb Al Mehairi
- 30. Ministre d'État pour les Sciences avancées – Sara bint Yousuf Al Amiri
- 31. Ministre d'État pour l'Intelligence artificielle – Omar Sultan Al Olama

Abdullah Mohammad ben Touq est le secrétaire général du cabinet des Émirats arabes unis.

4 — LE CONSEIL NATIONAL FÉDÉRAL

Le Conseil national fédéral (CNF) est le conseil consultatif et l'instance parlementaire des Émirats. Il examine les nouvelles lois proposées et fournit des conseils au cabinet, sur demande. Le CNF peut convoquer et interroger les ministres concernant leur propre rendement, ajoutant un autre niveau de responsabilisation au système. La moitié des membres du CNF sont élus indirectement, et les autres sont nommés par le souverain de chaque émirat.

Le Conseil national fédéral comprend 40 membres, le nombre de sièges étant attribué proportionnellement à la population de chaque émirat.

5 — LE SYSTÈME JUDICIAIRE FÉDÉRAL

Le système judiciaire fédéral comprend la Cour suprême fédérale, les cours fédérales et le procureur de l'État. Il est présidé par la Cour suprême fédérale, qui est la plus importante autorité judiciaire dans les Émirats. La Cour suprême statue sur la constitutionnalité des lois fédérales et agit comme arbitre lors de différends entre le gouvernement fédéral et les émirats.

La Cour suprême fédérale comprend cinq juges nommés par le Conseil suprême.

5.4 L'ÉCONOMIE

STATISTIQUES ÉCONOMIQUES CLÉS

PIB (2017, milliards de \$ US)	POPULATION ACTIVE (2016, nombre de personnes)	EXPORTATIONS (2017, milliards de \$ US)	IMPORTATIONS (2017, milliards de \$ US)
377,4 \$	6 330 540	360,0 \$	268,0 \$

Source : Organisation mondiale du commerce 2018, Rapport économique mondial sur les Émirats 2017

SECTEURS CLÉS

La richesse accumulée par le secteur du pétrole et du gaz a été un des moteurs du développement économique et social de la fédération au cours des dernières décennies. Toutefois, grâce à l'accent sur la diversification, la fédération est devenue un carrefour mondial pour le tourisme, les finances et le commerce. Presque les deux tiers du produit intérieur brut (PIB) du pays proviennent d'autres secteurs, et des objectifs ont été mis en place pour augmenter ce pourcentage. Les Émirats continuent à se réinventer afin de se sevrer de leur dépendance aux ressources, en se lançant dans des industries innovantes pour assurer leur croissance future, par exemple l'énergie renouvelable, les sciences de la vie, les technologies de l'information et des communications, et l'aérospatiale.

Parmi les autres secteurs qui contribuent le plus au PIB des Émirats, on peut citer le commerce de détail, les finances, la construction et l'infrastructure. Le deuxième secteur en importance dans les Émirats est celui du commerce de gros et de détail. En raison de leur emplacement stratégique entre l'Asie, l'Europe et l'Afrique, les Émirats sont devenus un carrefour mondial pour le commerce et la logistique grâce à des investissements majeurs dans l'infrastructure portuaire et aéroportuaire. Cette position est également améliorée par le développement des différentes zones franches des Émirats, qui exemptent les entreprises internationales

des frais de douane sur les importations et les réexportations, et qui fournissent des exemptions de l'impôt des entreprises. Les Émirats ont également une base de consommateurs solide qui génère du commerce de détail local, stimulé par les salaires élevés et une robuste culture d'achats. En 2016, les dépenses de consommation par ménage étaient les plus élevées dans les Émirats par rapport à tous les autres pays du CCG.

Les Émirats ont accumulé de solides réserves financières et possèdent certains des plus importants fonds souverains au monde. Le pays effectue régulièrement des dépenses dans des projets publics et effectue des investissements importants dans des actifs du monde entier. En tant que carrefour croissant pour les affaires internationales, les Émirats attirent également des niveaux élevés d'investissement de la part d'entités étrangères : en 2017, le pays a attiré environ 10,4 milliards de \$ US en investissement direct étranger. La grande richesse des Émirats et leurs investissements (entrants et sortants) contribuent beaucoup au secteur des finances et de l'assurance du pays, qui est le troisième en importance en pourcentage du PIB.

La construction est le quatrième secteur en importance dans les Émirats. En 2018, les Émirats comptaient pour environ 800,0 milliards de \$ US de projets majeurs en préparation. On prévoit que 40,0 milliards de \$ US de contrats de construction seront octroyés dans ce pays

pendant chacune des trois prochaines années. Un moteur clé de cette activité de construction est le développement de l'infrastructure, qui continue à recevoir des injections majeures de capital au fur et à mesure où le pays s'étend et se modernise. À Dubaï, les dépenses en infrastructure avaient atteint des niveaux sans précédent en 2018, consacrées en grande partie à l'effort de construction des installations et du transport requis pour accueillir Expo Dubaï de 2020. Parmi les autres projets importants de construction d'infrastructure, on peut citer l'aéroport international Al Maktoum et le métro de Dubaï.

Depuis la découverte de pétrole dans les années 1950, les Émirats se sont efforcés de diversifier leur économie. Déjà un centre internationalement reconnu pour les affaires, les finances, le tourisme et le commerce, les Émirats souhaitent maintenant devenir un chef de file mondial de l'innovation dans différents secteurs, y compris l'énergie renouvelable, le transport, l'éducation, la santé, la technologie, l'eau et l'espace. Le développement d'une « économie du savoir compétitive » est également un des six piliers du Programme national des Émirats, harmonisé avec Vision 2021. Voici ces piliers :

1. Soins de santé de classe mondiale;
2. Économie du savoir compétitive;
3. Public en sécurité et système judiciaire équitable;
4. Société cohésive et protection des familles;
5. Excellent système d'éducation;
6. Environnement et infrastructure durables.

COMMERCE

Le commerce international est extrêmement important pour le bien-être économique global des Émirats. Le pays a un ratio du commerce au PIB de 93,8 %. Plus de 45,0 % des marchandises exportées aux Émirats sont réexportées vers d'autres marchés, ce qui souligne son rôle croissant de

carrefour commercial régional vers d'importants marchés émergents tels que l'Inde, la Chine et différents pays d'Afrique et du Moyen-Orient.

La réussite commerciale des Émirats est attribuable en grande partie à leurs nombreuses zones franches. Les Émirats comptent plus de 45 zones franches d'un bout à l'autre du pays, dont certaines sont propres à un secteur donné et servent de siège social régional pour de nombreuses multinationales. Les zones franches permettent aux entités étrangères de rester entièrement propriétaires de leurs entreprises et offrent de nombreux autres avantages, tels que l'exemption de l'impôt des entreprises, de l'impôt personnel et des taxes à l'importation et à l'exportation.

Accords de libre-échange :

Les Émirats font également partie du CCG, qui permet le libre-échange entre ses six membres : Bahreïn, Koweït, Oman, le Qatar, l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis. C'est également une union douanière, qui impose un tarif commun à toutes les importations arrivant de l'extérieur du CCG vers n'importe quel État du CCG (5 %). De plus, le CCG assume la responsabilité de négocier des accords commerciaux au nom de ses membres. Jusqu'à maintenant, le CCG a conclu des accords de libre-échange avec Singapour et l'Association européenne de libre-échange. Il tient actuellement des négociations avec l'Australie, la Chine, l'Union européenne, l'Inde, le Japon, Mercosur, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, la Corée du Sud et la Turquie.

Les Émirats ont signé des accords préférentiels bilatéraux avec certains pays arabes (la Syrie, la Jordanie, le Liban, le Maroc et l'Irak). Selon ces accords, les Émirats et leurs partenaires se donnent mutuellement un accès préférentiel pour une liste précise de marchandises.

À la fin d'avril 2017, les Émirats avaient signé 65 accords visant à encourager et à protéger les investissements, et 102 accords visant à éviter la taxation en double avec différents pays.

Marchés majeurs et produits commerciaux :

En 2017, les Émirats ont importé pour 142 milliards de \$ US et exporté pour 175 milliards de \$ US. Les principaux marchés d'exportation des Émirats étaient l'Inde (22,1 milliards de \$ US), le Japon (18,8 milliards de \$ US), la Chine (11,4 milliards de \$ US), Oman (10,1 milliards de \$ US) et la Suisse (10,0 milliards de \$ US). En 2017, les principaux marchés d'importation des Émirats étaient la Chine (28,6 milliards de \$ US), l'Inde (28,0 milliards de \$ US), l'Allemagne (12,2 milliards de \$ US), le Royaume-Uni (9,6 milliards de \$ US) et la Turquie (9,2 milliards de \$ US).

PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS ET IMPORTÉS PAR VALEUR – ÉMIRATS (2017)

PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS	PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTÉS
1. Huiles de pétrole	1. Or
2. Or	2. Bijoux et pièces
3. Diamants	3. Diamants
4. Aluminium	4. Voitures / Véhicules motorisés
5. Bijoux et pièces	5. Pétrole raffiné

Source : Observatory of Economic Complexity, 2017

INVESTISSEMENTS

En 2017, le total des stocks sortants des Émirats s'établissait à 124,4 milliards de \$ US et le total des stocks entrants s'élevait à 129,9 milliards de \$ US. Les principaux pays investisseurs dans les Émirats étaient le Royaume-Uni (19,8 milliards de \$ US), l'Inde (6,6 milliards de \$ US), les États-Unis (5,2 milliards de \$ US), la France (4,9 milliards de \$ US) et l'Iran (4,8 milliards de \$ US).

PRINCIPAUX SECTEURS POUR LES INVESTISSEMENTS EN %

1. Commerce de gros et de détail
2. Immobilier
3. Finances et assurance
4. Fabrication
5. Exploitation minière
6. Construction

Source : Ministère de l'Économie des Émirats arabes unis 2018

En 2017, les Émirats se sont classés au 19^e rang mondial pour les flux sortants d'IDE, faisant du pays un investisseur majeur dans le monde entier. Les Émirats hébergent 4 des 30 plus importants fonds souverains au monde : L'Abu Dhabi Investment Authority, l'Investment Corporation of Dubai, la Mubadala Investment Company, et l'Emirates Investment Authority. L'Abu Dhabi Investment Authority est le plus important fonds souverain dans les Émirats arabes unis et gère des actifs estimés de 697,0 milliards de \$ US.

En ce qui concerne les investissements entrants, les sept émirats ont adopté des mesures visant à créer un milieu plus favorable pour les investisseurs étrangers. De nouvelles lois adoptées au cours des dernières années rendent l'investissement dans les Émirats plus attrayant et plus facile. Vision 2021 des Émirats souhaite attirer davantage d'investissement direct étranger dans le pays, tout comme les huit stratégies lancées en 2018 pour augmenter la compétitivité des Émirats. Les voici :

1. Mettre en place un nouveau système pour remplacer la garantie bancaire requise pour les visas des employés du secteur privé;
2. Remettre les garanties bancaires actuelles, d'une valeur totale de 14 milliards d'AED, aux entreprises du secteur privé;
3. Mettre en œuvre un nouveau système d'assurance pour les employés du secteur privé, d'une valeur de 60 AED par an, pour remplacer la garantie bancaire de 3 000 AED par employé;
4. Faciliter le processus pour les chercheurs d'emploi dans les Émirats et remettre un visa temporaire de six mois sans frais;
5. Exempter les touristes en transit des frais de visa d'entrée pour les 48 premières heures de leur séjour;
6. Remettre un visa de deux ans aux étudiants et étudiantes talentueux et exceptionnels;
7. Permettre des ajustements au statut du visa sans qu'il soit nécessaire de quitter le pays et d'y revenir;
8. Faciliter le départ volontaire des personnes qui dépassent la date limite de leur visa sans faire l'objet d'une interdiction.

DEVISE

La devise des Émirats arabes unis est le dirham émirien, qui est rattaché au dollar américain à un taux de 3,67 AED à 1 USD depuis 1980. Les Émirats n'ont aucun contrôle sur le change de devises.





5.5 LA DÉMOGRAPHIE

POPULATION

La population totale des Émirats arabes unis s'élève à 9,4 millions d'habitants (2017). Environ 11,0 % de la population des Émirats est composée de ressortissants émiriens, tandis que les expatriés en représentent la majorité. Seuls les ressortissants émiriens sont également citoyens du pays.

Tous les citoyens des Émirats arabes unis dans les sept émirats ont la nationalité unifiée des Émirats arabes unis, qui est reconnue à l'échelle internationale. Le gentilé est Émirien.

La plus importante communauté d'expatriés provient de l'Inde (27,5 %), suivie du Pakistan (12,7 %), du Bangladesh (7,4 %), des Philippines (5,6 %), d'Iran (4,8 %), et d'Égypte (4,23 %). On estime que 40 000 Canadiens vivent dans les Émirats. Pour contextualiser ce chiffre, on estime que 50 000 Américains, 25 000 Français, 16 000 Australiens et plus de 130 000 Britanniques vivent dans les Émirats.

DIVERSITÉ

Les Émirats sont l'un des pays les plus culturellement diversifiés au monde. Plus de 200 antécédents ethniques et culturels différents sont représentés chez les personnes qui vivent et travaillent dans les Émirats. Les Indiens constituent la communauté étrangère la plus importante dans les Émirats, suivis par les Pakistanais, les Bangladais, les autres Asiatiques, les Européens et les Africains.

RELIGION

L'islam est la religion officielle des Émirats, pratiquée par la majorité de la population de la fédération (environ 76 %). Une grande partie des valeurs et de la culture nationales pivotent autour de l'islam, mais les Émirats croient en la liberté de religion et la préconisent.

Année de tolérance

Son Altesse le cheik Khalifa ben Zayed Al Nahyane, président des Émirats, a proclamé que l'année 2019 serait l'« Année de la tolérance », mettant en évidence les Émirats comme capitale mondiale de la tolérance, et mettant l'accent sur la tolérance comme concept universel et effort institutionnel durable grâce à des lois et des politiques visant à ancrer les valeurs que sont la tolérance, le dialogue, la coexistence et l'ouverture à différentes cultures, particulièrement chez les jeunes, ce qui donnera une impression positive de la société dans son ensemble.

L'Année de la tolérance incarne l'approche adoptée par les Émirats depuis leur établissement, à savoir devenir un pont de communication entre les habitants de la planète et leurs différentes cultures, dans un milieu d'ouverture et de respect qui rejette l'extrémisme et encourage la coexistence.

Le pape François a visité les Émirats arabes unis en février 2019 : il s'agissait de la toute première visite au Golfe par un pape régnant. En présence d'un public mondial composé de leaders religieux du christianisme, de l'islam, du judaïsme et d'autres croyances, le pape François et le grand imam d'Al Azhar, le plus prestigieux siège d'apprentissage de l'islam, ont signé une déclaration de fraternité historique invitant à la paix entre les nations, les religions et les races.

LANGUES

L'arabe est la langue officielle des Émirats, mais l'anglais est largement parlé. Parmi les autres langues largement parlées, on peut citer le bengali, le farsi, l'hindi, le malayalam, le mandarin, le népalais, le russe, le singhalais, le tagalog et l'urdu.

LA PARTICIPATION DE LA FEMME

Les Émirats sont en tête de la région en ce qui concerne les pouvoirs économiques et l'éducation des femmes. Plus de 25 % du cabinet des Émirats est composé de femmes. Jusqu'à 60 % de la main-d'œuvre gouvernementale est composée de femmes, et 30 % d'entre elles occupent des postes de haute direction. Les Émirats se classent au 1er rang au monde en matière de littératie chez les femmes, et plus de 70 % des diplômés du pays sont des femmes. Les entreprises appartenant aux femmes contribuent à 10 % de la valeur totale du secteur privé, et on estime qu'il existe 21 000 employeurs de sexe féminin au pays.

L'un des défis auxquels les Émirats font face est de traduire en emplois les niveaux élevés d'éducation chez les Émiriennes. Une fois dans la main-d'œuvre, les femmes font encore face à des obstacles à l'avancement professionnel, tout comme dans d'autres pays développés. Le manque de soutien au sein des organisations et des préjugés concernant les rôles et les responsabilités des femmes sont les deux facteurs qui nuisent le plus à l'avancement professionnel.

Le gouvernement des Émirats encourage les employeurs à soutenir les femmes grâce à des programmes de diversité et d'inclusion et à des politiques tels que les congés de maternité et parentaux adéquats, des garderies au travail, et des horaires de travail flexibles pour les femmes et les hommes qui ont des enfants. Tous les conseils d'administration dans les Émirats doivent maintenant inclure des femmes. Le cabinet des Émirats a récemment approuvé une loi sur l'égalité salariale.

Initiatives et mesures clés :

- En avril 2018, le cabinet des Émirats a approuvé la Loi sur l'égalité des salaires et des traitements pour les hommes et les femmes.
- En mai 2015, les Émirats ont établi le Conseil sur l'équilibre entre les sexes des Émirats arabes unis pour s'assurer que les Émiriennes

continuent à jouer un rôle de premier plan dans le développement du pays. Le Conseil appuie la vision des Émirats de se classer parmi les 25 meilleurs pays au monde pour l'égalité entre les sexes d'ici à 2021.

- En septembre 2017, le Conseil sur l'équilibre entre les sexes a lancé l'indice d'équilibre entre les sexes des Émirats.
- Les Émirats ont lancé la stratégie nationale pour l'autonomisation des Émiriennes 2015-2021.

La question d'habiliter les femmes à progresser n'est plus un sujet de débat : c'est simplement la bonne chose à faire sur les plans sociaux et économiques, c'est la norme. Dans le monde entier, les avantages de l'inclusivité sont évidents dans la croissance de différents secteurs. Non seulement la participation des femmes à l'économie stimule le développement, mais elle diversifie les économies nationales et ouvre un pays à de nouvelles idées et de nouvelles approches.

SON EXCELLENCE NOURA BINT MOHAMMED AL KAABI, MINISTRE DE LA CULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT DES CONNAISSANCES DES ÉMIRATS ARABES UNIS



JEUNES

Trente-cinq pour cent de la population a moins de 25 ans, et plus de 50 % de ce groupe sont des femmes. L'âge médian global dans les Émirats est 37,2 ans.

Le gouvernement des Émirats accorde une grande importance au rôle des jeunes et à leur autonomisation afin de leur permettre d'assumer des responsabilités, d'innover et de contribuer au bien-être de la collectivité émirienne. En février 2016, le premier ministre a annoncé le gouvernement de l'avenir, dans le cadre de changements structuraux majeurs au gouvernement des Émirats. Un des domaines ciblés par le gouvernement de l'avenir est la jeunesse, comme l'atteste la création d'un ministre d'État pour les Affaires de la jeunesse.

Après avoir restructuré le cabinet, le premier ministre a annoncé l'établissement du Conseil des jeunes des Émirats, qui représentera les idées, les aspirations et les solutions des jeunes devant le gouvernement. Il est dirigé par Son Excellence Shamma Al Mazrui, ministre d'État pour les Affaires de la jeunesse. Le conseil comprend 13 jeunes membres des deux sexes qui conseillent le gouvernement sur les questions affectant les jeunes.

En 2017, le gouvernement des Émirats a lancé Youth Hub, un espace communautaire pour les jeunes Émiriens qui leur permet de se rencontrer et d'établir des liens avec d'autres jeunes esprits. Youth Hub s'adresse aux jeunes âgés de 15 à 35 ans, qu'ils soient aux études ou qu'ils travaillent.





5.6 CULTURE ET HISTOIRE

Il existe de nombreuses ressources qui permettent de se renseigner sur la culture, l'histoire et la société contemporaine des Émirats. En voici quelques-unes :

LIVRES :

- *Spirit of the Union*, du cheik Mohammed ben Rashid Al Maktoum
- *My Vision: Challenges in the Race for Excellence*, du cheik Mohammed ben Rashid Al Maktoum
- *My Story: 50 Memories of 50 Years of Service*, du cheik Mohammed ben Rashid Al Maktoum
- *City of Gold: Dubai and the Dream of Capitalism*, de Jim Krane
- *Keepers of the Golden Shore: A History of the United Arab Emirates*, de Michael Quentin Morton
- *UAE 101: Stories & Cultural Learnings*, de Roudha Al Marri et Ilaria Caielli
- *UAE – Culture Smart! – The Essential Guide to Customs and Culture*, de John Walsh
- *Abu Dhabi Residents Guide*, d'Explorer Publishing
- *Uncommon Dubai*, édité par Hind Shoufani
- *From Rags to Riches: A Story of Abu Dhabi*, de Mohammed Al Fahim

SITES INTERNET :

- Culture — Le portail officiel du gouvernement des Émirats — www.government.ae/en/about-the-uae-culture
- Cultural Foundation UAE — culturalfoundation.ae
- Abu Dhabi Culture — tcaabudhabi.ae
- Dubai Culture — dubaiculture.gov.ae

5.7 EXPOSITION INTERNATIONALE 2020 DE DUBAÏ AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

« Connecter les esprits, construire l'avenir. »

Du 20 octobre 2020 au 10 avril 2021, les Émirats arabes unis seront le premier pays du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie du Sud à accueillir l'Exposition internationale.

EN QUOI CONSISTE L'EXPOSITION INTERNATIONALE?

Le Bureau International des Expositions (BIE) est l'organisation intergouvernementale chargée de surveiller et de réglementer les Expositions internationales depuis 1931. BIE définit les expositions comme « des événements mondiaux à grande échelle, organisés et facilités par les gouvernements, qui servent à éduquer le public, à partager les innovations, à promouvoir les progrès et à encourager la coopération ». L'Exposition universelle de 1851 à Londres a été la première d'entre elles. Depuis, il y en a eu des douzaines dans le monde entier, y compris Expo 67 à Montréal et Expo 86 à Vancouver.

Les expositions internationales comptent parmi les plus grands événements sur la planète. Elles mettent en vedette le meilleur de l'ingéniosité de l'humanité, présentent des innovations et, grâce aux pavillons internationaux, donnent à chaque pays l'occasion de mettre en vedette sa culture. Les expositions internationales peuvent avoir un impact majeur sur une ville et sur l'infrastructure et l'économie, l'identité nationale, la marque mondiale et l'environnement commercial d'un pays.

POURQUOI L'EXPOSITION DE DUBAÏ EST-ELLE SPÉCIALE?

Le plus grand événement jamais organisé dans le monde arabe accueillera 190 pays participants;

plus de 25 millions de visiteurs sont attendus au cours des six mois, et les organisateurs prévoient que plus de 70 % de ces visiteurs proviendront de l'extérieur des Émirats. Ils feront l'expérience de la chaleureuse hospitalité émirienne à son meilleur, ainsi que des valeurs d'inclusion, de tolérance et de coopération des Émirats. Expo 2020 vise à créer un héritage important dont profiteront les générations à venir, à l'échelle locale et internationale, qu'il s'agisse d'innovations et d'architecture ou d'amitiés et d'occasions d'affaires.

QUEL EST LE THÈME?

Le thème principal d'Expo 2020, « Connecter les esprits, construire l'avenir », est basé sur trois sous-thèmes interreliés : Opportunités, Mobilité et Durabilité. Le site Web d'Expo 2020 de Dubaï aux Émirats arabes unis décrit ces thèmes de la façon suivante :

Opportunités : Nous avons tous le pouvoir de définir l'avenir. Expo 2020 souhaite exploiter ce potentiel de nombreuses façons, par exemple en appuyant des solutions aux problèmes sociaux par l'entremise de notre programme Expo Live et en présentant à nos visiteurs de nouvelles idées qui les inspireront à agir.

Mobilité : Lorsque nous permettons un mouvement plus intelligent de connaissances, d'idées et de marchandises, un nouveau monde de possibilités se déploie. Expo 2020 examine la façon dont cela nous a aidés à explorer de nouvelles frontières, et la façon dont l'humanité fait de plus grands bonds que





Expo Live est un programme phare qui reconnaît l'innovation et qui affectera 120 millions de dollars pour appuyer des projets offrant des solutions créatrices aux défis qui affectent la vie des personnes et qui contribuent à protéger le monde, ou les deux. Les subventions offertes s'élèvent à environ 120 000 \$ par initiative. Trois entreprises canadiennes ont été choisies parmi 1 000 candidatures dans le groupe de 2017. Enersion Inc. a été choisie pour ses refroidisseurs écologiques, qui réduisent le coût et l'impact environnemental des climatiseurs et des réfrigérateurs. Attolllo a été choisie pour ses autocollants parlants qui aident les enfants à lire. Plastic Bank a reçu une subvention d'Expo Live qui lui permet d'offrir aux habitants les plus pauvres de pays en développement des incitatifs pour le recyclage de plastiques qui finiraient autrement dans les océans.



Les yeux du monde entier étant tournés vers Dubaï, notre présence à Expo 2020 souligne la vitalité des relations entre le Canada et les Émirats arabes unis, tout en mettant en vedette le meilleur de ce que le Canada peut offrir. Il suffit de voir les effets durables de l'accueil de deux expositions internationales sur notre propre pays pour comprendre le potentiel que cela représente pour le Canada et pour les Canadiens.

L'HONORABLE JIM CARR, MINISTRE DE
LA DIVERSIFICATION DU COMMERCE
INTERNATIONAL DU CANADA



jamais grâce à la connectivité numérique.

Durabilité : La nécessité de vivre en équilibre avec le monde que nous habitons n'a jamais été plus critique. Expo 2020 adopte des sources de remplacement pour la nourriture, l'eau et l'énergie propre et renouvelable, et nous encourage tous à évaluer ce que nous pouvons faire pour protéger la planète.

OÙ SE SITUE EXPO 2020 DE DUBAÏ?

Le site se trouve entre Dubaï et Abu Dhabi, près de l'aéroport international Al Maktoum et du port Jebel Ali, à environ 30 minutes en voiture et un court trajet de métro du centre-ville de Dubaï. Le site de l'exposition couvre 438 hectares.

QU'ARRIVE-T-IL APRÈS L'EXPOSITION?

Expo 2020 a révélé ses plans pour son héritage en 2017. Le site de l'exposition sera converti en « ville » appelée District 2020. District 2020 contiendra une combinaison de bureaux, de commerces de détail, d'immeubles résidentiels et d'installations de loisirs, ainsi que toutes les commodités et les installations publiques requises pour créer une collectivité d'affaires dynamique de style campus et un carrefour pour le mode de vie.

L'accent mis sur l'héritage est une rupture par rapport aux autres expositions internationales tenues dans d'autres régions du monde. Des plans d'héritage mal conçus peuvent causer des impacts négatifs considérables sur l'économie de l'hôte, plutôt que des possibilités importantes de régénération ou de croissance.

Expo 2020 est un moteur économique pour les Émirats et devrait générer des retombées économiques de plus de 35 milliards de \$ US. À l'heure actuelle, des milliards sont dépensés par an sur l'infrastructure à long terme.

QUELLES OCCASIONS D'AFFAIRES SONT OFFERTES AUX ENTREPRISES CANADIENNES?

Le marché en ligne (OMP) d'Expo 2020 de Dubaï est une plateforme interactive gratuite qui lie des entreprises aux entreprises (B2B), les gouvernements aux entreprises (G2B) et les entreprises aux consommateurs (B2C). Ce site a été créé pour permettre aux entreprises de réseauter, d'annoncer leurs produits et leurs services, et de se faire concurrence pour profiter d'occasions en traversant les frontières. Tout simplement, l'OMP relie les acheteurs aux fournisseurs : il est conçu pour aider les petites et moyennes entreprises (PME), les entreprises à domicile et les personnes à se développer et s'intégrer à des chaînes d'approvisionnement mondiales. L'OMP, inspiré par le thème d'Expo 2020, s'engage à affecter 20 % des dépenses totales à des PME locales et internationales, ce qui représente des possibilités évaluées à plusieurs milliards de dirhams. Cela inclut les entreprises canadiennes.

Les entreprises canadiennes qui souhaitent développer leur entreprise par l'entremise du marché en ligne devraient s'inscrire. Des ressources sont mises à leur disposition par l'entremise du Canada-UAE Business Council (CUBC) et du Service des délégués commerciaux du Canada (SDC). En février 2019, le CUBC et le SDC ont établi un partenariat avec l'équipe d'approvisionnement de l'exposition afin de présenter un webinaire pour les entreprises canadiennes. Une copie de cette présentation est disponible en ligne au canadauaebusiness.org.



Visitez www.CanadaExpo2020.ca, le site Web officiel de l'Expo du Canada, pour obtenir plus d'informations sur les débouchés commerciaux liés à l'Expo 2020 à Dubaï.

COMMENT LE CANADA PARTICIPE-T-IL À EXPO 2020 DE DUBAÏ?

Le Canada a officiellement confirmé sa participation à l'Exposition internationale 2020 de Dubaï dans les Émirats le 25 janvier 2019, devenant ainsi l'un des 190 pays participants ayant confirmé leur présence. Cela sera le premier pavillon du Canada dans une exposition internationale depuis celle de Shanghai, en 2010. Expo 2020 fournit une plateforme permettant de mettre en vedette l'innovation, les connaissances et le savoir-faire du Canada en matière d'affaires et de culture pour lesquels le Canada est reconnu à l'échelle internationale. La participation à Expo 2020 s'harmonise avec la stratégie de diversification commerciale du Canada, qui aide les exportateurs et les investisseurs canadiens à accéder à un plus grand nombre de possibilités dans le monde entier pour leur permettre de faire concurrence et de réussir sur des marchés étrangers prospères. En 2018, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 1,1 milliard de \$ CA au cours des six premières années dans le développement d'infrastructure pour stimuler le commerce international.

La participation du Canada à Expo 2020 est dirigée par Affaires mondiales Canada, du gouvernement du Canada. L'équipe canadienne officielle de l'exposition a été annoncée en janvier 2019. Elle est basée à Ottawa et travaillera en étroite collaboration avec les diplomates canadiens qui sont sur place dans les Émirats.

En mars 2019, le gouvernement du Canada a ouvert sa première demande de propositions pour le pavillon canadien à Expo 2020 sur son site d'appels d'offres, www.buyandsell.ca. La portée des services professionnels de conception-construction-exploitation-entretien-démantèlement comprend :

- la conception et la construction du pavillon et du site;
- la conception et le développement de l'élément Présentation publique/exposition;
- l'exploitation et l'entretien continu du pavillon et de la présentation publique/exposition tout au long de la période d'exploitation de six mois de l'Expo;
- le démantèlement et l'enlèvement du Pavillon et des éléments du Pavillon, la restauration du site dans son état d'origine et l'achèvement de la documentation connexe.

Le fait que le Canada rejoigne le mouvement des expositions pour participer à Expo 2020 de Dubaï est une bonne nouvelle. Nous avons hâte de tirer parti de la plateforme de l'exposition pour continuer à développer nos liens d'investissement avec le Canada, les entreprises canadiennes et la collectivité canadienne qui a fait des Émirats sa demeure.

SON EXCELLENCE MOHAMMAD AL SHAIBANI, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA COUR DU SOUVERAIN DE DUBAÏ

Selon la demande de propositions, le thème du pavillon canadien sera « L'avenir en tête ». Il illustre le thème de l'exposition et servira à exprimer le message du Canada :

- Le Canada est une puissance en matière d'innovation
- Le Canada est un chef de file mondial en matière de gouvernance et d'idées progressistes
- Le Canada est ouvert au commerce et au tourisme
- Le Canada gère ses ressources naturelles de façon durable

Les sous-thèmes sont les suivants :

- La diversité – la source
- L'intelligence artificielle et l'apprentissage par la machine – les facilitateurs
- L'espace et l'aérospatiale – la prochaine frontière

Le pavillon sera la représentation physique et visuelle du Canada. Les objectifs du pavillon du Canada sont de créer l'image d'un Canada qui répond aux critères suivants :

- un leader, novateur et allié mondial ayant des solutions à offrir au monde dans de nombreux domaines, comme le libre-échange, les droits de la personne, l'égalité des sexes, la sécurité internationale, la migration et la diversité, le développement durable, la sécurité alimentaire et hydrique;
- un chef de file en matière d'innovation et de durabilité, grâce à ses habitants, à son secteur de la recherche et du développement, à ses accords en matière de science et technologie, à ses incubateurs, à ses supergrappes, à ses partenariats mondiaux;
- un endroit idéal pour les études, le tourisme, les affaires, l'investissement et l'immigration.

Le gouvernement du Canada utilisera cette plateforme pour atteindre les objectifs clés suivants :

- diversifier ses marchés internationaux;
- attirer l'investissement étranger;
- promouvoir l'innovation, le tourisme et l'éducation internationale au Canada;
- susciter un soutien pour les initiatives et les valeurs canadiennes sur la scène mondiale;
- approfondir les relations avec les Émirats arabes unis et la région.

Des demandes de propositions futures associées au contenu, aux programmes, aux communications et à d'autres domaines sont prévues.

Pour obtenir des renseignements à jour sur Expo 2020 de Dubaï et la participation du Canada, surveillez les comptes de médias sociaux suivants :

@Expo2020Dubai
Expo2020

@CanadaExpo2020
Ambassade du Canada aux Émirats arabes unis; Consulat général du Canada à Dubaï

@CanadainUAE
Ambassade des Émirats arabes unis à Ottawa

@UAEembassyCA
Ambassade des ÉAU à Ottawa

@UAEConsulateTO
Consulat général des Émirats arabes unis à Toronto

@CanUAEBusiness
Canada-UAE Business Council

@CanadaGoExpo2020
Dirigeants culturels et chefs d'entreprise canadiens qui appuient la participation du Canada à Expo 2020 de Dubaï.

6.0

LE CANADA ET LES ÉMIRATS



Le Canada et les Émirats entretiennent des relations positives et prospères. En dépit d'un bond en arrière entre 2010 et 2012, alors que les droits d'atterrissage présentaient un problème qui a temporairement mis les relations à rude épreuve, le Canada et les Émirats sont de proches alliés et des pays amis depuis des décennies. La question des droits d'atterrissage soulignait le souhait des Émirats d'augmenter la circulation de personnes et de marchandises entre les deux pays en augmentant le nombre de vols et de destinations au Canada pour Emirates Airlines et Etihad Airways. Il semblait que le Canada était inquiet pour ses propres compagnies aériennes. Air Canada a lancé son service sans escale entre Toronto et Dubaï en novembre 2015.

En 2013, les ministres des Affaires étrangères des deux pays, l'honorable John Baird et Son Altesse le cheik Abdullah ben Zayed Al Nahyane, ont commencé à rétablir les relations et à renforcer davantage les fondations bilatérales. Ils ont publié conjointement le programme stratégique entre le Canada et les Émirats arabes unis, fondé sur trois thèmes clés : prospérité, sécurité et développement. Une partie du programme et de leur vision partagée était l'établissement d'un Canada-UAE Business Council (CUBC), qui est officiellement devenu une organisation en 2016. Un consulat des Émirats arabes unis a été créé à Toronto et d'autres mesures importantes ont été prises pour renforcer les liens.

En mai 2018, le Canada et les Émirats ont convenu d'augmenter le nombre de vols directs par des compagnies aériennes majeures, à savoir Air

Canada, Emirates Airlines et Etihad Airways, entre Toronto et Dubaï/Abu Dhabi. Il n'y a toujours pas de vols directs à partir des Émirats vers d'autres villes canadiennes principales, en dépit du souhait des Émirats de s'étendre à d'autres régions du Canada. Toutefois, de nombreux autres accords dénotent des relations positives et des progrès continus entre les deux pays. Bon nombre de ces accords ont été signés en 2018 et sont énumérés dans la section 6.4.

Le Canada et les Émirats ont des valeurs communes, particulièrement en ce qui concerne la tolérance, la diversité, les droits des femmes et le libre-échange. Des entreprises du Canada et des Émirats prospèrent sur les deux marchés. Un des plus importants investissements dans l'économie de l'Ontario réalisé au cours des dix dernières années provenait d'une entreprise émirienne. Et l'un des plus importants projets d'aménagement de l'histoire de Dubaï est géré par une entreprise canadienne. Il existe de nombreuses réussites. Mais il y a encore beaucoup de chemin à faire pour réaliser tout le potentiel de la relation commerciale bilatérale. La bonne nouvelle est que les intervenants du secteur public et du secteur privé au Canada et dans les Émirats travaillent en étroite collaboration pour une prospérité mutuelle encore plus grande.

Le Canada est représenté dans les Émirats arabes unis par l'ambassade du Canada à Abu Dhabi et par le consulat général du Canada à Dubaï. Les Émirats sont représentés par l'ambassade des Émirats arabes unis à Ottawa et le consulat général des Émirats arabes unis à Toronto.



6.1 COMMERCE

Les Émirats ont toujours été le principal partenaire commercial du Canada dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MOAN). Le Canada est le deuxième marché de l'exportation en importance en Amérique du Nord pour les Émirats. En ce qui concerne le commerce global, on pourrait faire mieux. Les Émirats se classent au 22^e rang pour le Canada, tandis que le Canada se classe au 56^e rang pour les Émirats.

COMMERCE BILATÉRAL DE MARCHANDISES — CANADA ET ÉMIRATS (millions de dollars canadiens et de dirhams émiriens)

2014	2015	2016	2017	2018
1 864,4 \$ CA (6 158,1 AED)	2 166,3 \$ CA (6 201,3 AED)	1 918,5 \$ CA (5 351,1 AED)	1 791,5 \$ CA (5 062,6 AED)	1 657,0 \$ CA (4 682,5 AED)

Source : Statistique Canada 2019

PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPORTATION ENTRE LE CANADA ET LES ÉMIRATS (2018, PAR SCIAN)

PRINCIPALES EXPORTATIONS DU CANADA VERS LES ÉMIRATS	PRINCIPALES EXPORTATIONS DES ÉMIRATS VERS LE CANADA
• Oléagineux • Produits et pièces d'aérospatiale • Pois et haricots séchés (lentilles) • Blé • Pièces d'automobiles et de véhicules motorisés	• Ferro-alliages (acier) • Produits de plastique • Bijoux et argenterie • Aluminium • Huiles de pétrole

Source : Données sur le commerce en direct, 2018.

6.2 INVESTISSEMENT

Les Émirats sont le plus important marché d'investissement du Canada dans la région du MOAN et compte parmi les 20 principaux investisseurs au Canada à l'échelle mondiale.

SOLDE DES INVESTISSEMENTS DIRECTS (2017, en millions de \$ CA)

INVESTISSEMENTS DIRECTS DES ÉMIRATS AU CANADA	INVESTISSEMENTS DIRECTS DU CANADA AUX ÉMIRATS
3 874,0 \$	165,0 \$

Source : Statistique Canada, Tableau 36-10-0008-01

LES PRINCIPAUX SECTEURS ET ENTREPRISES DES ÉMIRATS QUI EFFECTUENT DES INVESTISSEMENTS AU CANADA (ministère de l'Économie des Émirats, 2018)

SECTEURS	ENTREPRISES
• Secteur des produits du bois • Secteur des avions et des pièces • Secteur de l'aluminium • Production de pétrole et de gaz naturel • Secteur des produits chimiques et des plastiques • Activités immobilières • Génération d'électricité • Expédition et entreposage • Tourisme et voyages • Services de santé	• Dubai World • Emaar Properties • Emirates Global Aluminum (EGA) • Drydocks World • TAQA • Abu Dhabi Investment Company • Danta • Mubadala Investment Company • S.S.Lootah Group • Crescent Petroleum

PRINCIPAUX SECTEURS D'INVESTISSEMENTS DU CANADA DANS LES ÉMIRATS (ministère de l'Économie des Émirats, 2018)

SECTEURS
• Activités immobilières • Commerce de gros et de détail • Réparation de véhicules motorisés et de motocyclettes • Activités professionnelles, scientifiques et techniques • Construction • Fabrication • Activités dans les secteurs des finances et de l'assurance • Activités dans les domaines de l'administration et des services de soutien • Information et communication • Éducation

6.3 ACCORDS ET ANNONCES

2019	Le Canada confirme sa participation à l'Exposition universelle 2020 à Dubaï.
2019	Le Canada et les Émirats signent une entente visant à augmenter la coopération dans le domaine de l'énergie propre.
2019	Le Canada se joint à l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), basée aux Émirats.
2018	Protocole d'entente visant à faciliter la coopération pour l'utilisation et l'exploration pacifiques de l'espace
2018	Accord sur les affaires et les services consulaires, visant à faciliter la coopération pour les affaires et les services consulaires bilatéraux
2018	Exemption de visa pour les citoyens des Émirats
2018	Le Canada étend son accord de transport aérien avec les Émirats, augmentant ainsi le nombre de vols directs permis.
2018	Le Canada et les Émirats annoncent la conclusion réussie d'un accord de promotion et de protection des investissements étrangers (APPIE).
2017	Accord de coopération de défense
2016	Comité économique mixte
2013	Programme stratégique entre le Canada et les Émirats

6.4 LES RÉUSSITES

Vous trouverez ci-dessous quelques exemples de réussites bilatérales récentes.

ENTREPRISES CANADIENNES IMPLIQUÉES DANS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT MAJEURS DANS LES ÉMIRATS :

Les entreprises canadiennes d'ingénierie, d'architecture et de construction sont bien représentées dans les Émirats et elles ont participé à plusieurs projets de développement de grande taille qui reflètent l'engagement du Canada dans la région. Bon nombre d'entre elles ont établi des filiales locales et se sont également étendues sur des marchés voisins dans la région du Conseil de coopération du Golfe (CCG). Voici quelques projets clés de construction en cours auxquels participent des entreprises canadiennes : Rosemont 5-Star Hotel & Residence (projet de 550,0 millions de \$ US [713 millions de \$ CA]; ZAS Architects + Interiors); ICD Brookfield Place (projet de 1,0 milliard de \$ US [1,3 milliard de \$ CA], Brookfield Property Partners); et Dubai Hills Estates (projet de 10,0 milliards de \$ US [13 milliards de \$ CA], EllisDon).

COLLABORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE TECHNOLOGIES D'ÉNERGIE RENOUVELABLE :

En janvier 2019, Manitoba Hydro International, l'Université des sciences et de la technologie de Khalifa et l'Abu Dhabi Transmission and Dispatch Company (TRANSCO) ont signé une entente de collaboration pour le développement d'un logiciel

industriel permettant de surveiller, de prédire et d'interagir avec des opérateurs de réseau en temps réel et de permettre l'intégration d'énergie renouvelable au système d'électricité des Émirats. Le logiciel vise à faciliter l'intégration de systèmes d'électricité existants avec des sources d'énergie renouvelable à grande échelle et leur fonctionnement fiable. Le projet vise également à développer les connaissances et les capacités d'ingénieurs futurs à gérer des systèmes qui utilisent une forte proportion de technologie renouvelable.

PARTENARIAT EN SANTÉ POUR LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES :

En janvier 2018, The Hospital for Sick Children (SickKids) à Toronto et le Danat Al Emarat Hospital for Women & Children (faisant partie du United Eastern Medical Services Group) à Abu Dhabi ont lancé un partenariat clinique visant à apporter des soins pédiatriques avancés aux Émirats. Le partenariat couvre l'échange d'expérience et de connaissances, la formation de médecins et de personnel infirmier, et le placement à l'hôpital Danat Al Emarat de médecins formés à SickKids pour s'occuper de cas compliqués en utilisant les protocoles et les normes cliniques internationaux de SickKids.



FOURNITURE AUX ÉMIRATS DE TECHNOLOGIES D'ÉNERGIE SOLAIRE FABRIQUÉES AU CANADA :

En juin 2017, Canadian Solar, une des plus importantes entreprises d'énergie solaire au monde, a été sélectionnée en tant qu'unique fournisseur de modules afin de fournir plus de 800 000 modules Dymond à double vitrage (équivalents à 268 MW) pour la troisième phase du Mohammed bin Rashid Al Maktoum Solar Park de 800 MW à Dubaï.

INVESTISSEMENT DES ÉMIRATS DANS LES USINES PÉTROCHIMIQUES CANADIENNES :

En 2009, la Mubadala Investment Company, une société de portefeuille appartenant à l'État d'Abu Dhabi, a fait l'acquisition de Nova Chemicals, un fabricant de produits pétrochimiques basé à Calgary, pour 2,3 milliards de \$ US (2,37 milliards de \$ CA). Grâce à cette transaction, Mubadala a acquis des actifs pétrochimiques partout au Canada et aux États-Unis. En 2017, Mubadala a réalisé un investissement important de 2,0 milliards de \$ CA (5,65 milliards d'AED) afin de moderniser et d'agrandir deux usines de Nova Chemical dans la région de Sarnia-Lambton, en Ontario. Cet

investissement a été le 2^e investissement dans le domaine de la fabrication en importance en Ontario depuis les 100 dernières années.

ACQUISITION MAJEURE D'ACTIFS DE PÉTROLE ET DE GAZ PAR LES ÉMIRATS :

TAQA North, une filiale de TAQA, une entreprise phare de l'Abu Dhabi National Energy Corporation, a réalisé des acquisitions importantes dans le secteur canadien du pétrole et du gaz. En 2007, l'entreprise a fait l'acquisition de Northrock Resources, basée à Calgary, pour 2,0 milliards de \$ US (2,2 milliards de \$ CA), de PrimeWest Energy Trust, basée à Calgary, pour 5,0 milliards de \$ US (5,3 milliards de \$ CA) et des actifs canadiens de Pioneer Natural resources, une entreprise du Texas, pour 540,0 millions de \$ US (580,0 millions de \$ CA). Grâce à ces acquisitions, TAQA détient d'importants avoirs immobiliers en Amérique du Nord, avec des droits d'exploration et de production. Au Canada, elle possède au moins deux millions d'acres de terrains producteurs et un million d'acres de terrains non producteurs. La majorité de ces terrains sont en Alberta, où l'entreprise exploite des usines de gaz à Sousa, Chinchaga, Valhalla, Whitecourt, Bearberry, Caroline, Columbia, Sundre et Brewster.

6.5 SECTEURS CLÉS

Il existe des possibilités pour les entreprises canadiennes dans les Émirats dans un grand nombre de secteurs et de domaines prioritaires en matière de technologie, de marchandises et de services, y compris la formation et le transfert de connaissances.

Les Émirats sont particulièrement intéressés par les domaines où les entreprises canadiennes excellent traditionnellement, par exemple la technologie (intelligence artificielle, chaîne de blocs, etc.), l'aérospatiale, l'agriculture et l'alimentation, les technologies propres, l'éducation, les soins de santé, l'infrastructure et la construction, les sciences de la vie (innovation en santé), le pétrole et le gaz, l'énergie renouvelable, l'information et les communications.

Pour en apprendre davantage, consultez les Profils sectoriels du Canada-UAE Business Council. Les Profils sectoriels présentent de nombreux secteurs au Canada et dans les Émirats et comprennent des renseignements sur les statistiques clés, les politiques, les stratégies et investissements gouvernementaux récents, les partenariats bilatéraux existants, et les opportunités pour les affaires.

6.6 EXIGENCES EN MATIÈRE D'ENTRÉE POUR LES VISITES

Les citoyens et citoyennes canadiens qui voyagent avec un passeport canadien valide pendant au moins six mois après la date d'entrée n'ont pas besoin de se procurer un visa avant l'arrivée pour entrer aux Émirats. Les visiteurs peuvent rester durant 30 jours, avec une option de renouvellement après ces 30 jours.

Depuis juin 2018, les ressortissants émiriens n'ont plus besoin de se procurer un visa avant l'arrivée pour entrer au Canada. Toutefois, les ressortissants émiriens auront besoin d'une autorisation de voyage électronique (AVE) pour arriver ou transiter dans un aéroport canadien. Les visiteurs peuvent séjourner au Canada pendant un maximum de six mois.





6.7 LES VOYAGES

Il y a deux façons de voler au Canada à partir des Émirats : directement et indirectement.

VOLS INDIRECTS

En tant que membre de Star Alliance, Air Canada peut profiter des aériennes partenaires et de leurs correspondances en Europe (Lufthansa, Austrian, Swiss et Turkish Airlines) et en Asie (Singapore, Thai) comme autres itinéraires pour les passagers qui partent de villes canadiennes autres que Toronto.

Emirates Airlines a des vols directs vers 11 villes aux États-Unis à partir de Dubaï. Cela inclut des vols directs vers New York, Boston, Chicago et Seattle, qui fournissent toutes des correspondances pratiques vers les villes canadiennes grâce à leurs accords de partage de code avec WestJet, Alaska Airlines et JetBlue.

Etihad Airways a des vols directs vers New York, Washington, Chicago et Los Angeles aux États-Unis, ainsi que vers la plupart des villes européennes principales. Elle bénéficie d'accords de partage de code avec Air Canada, WestJet et JetBlue en Amérique du Nord pour permettre des correspondances via Toronto ou de leurs destinations américaines à partir d'autres villes canadiennes pour ses vols directs à Abu Dhabi.

La distance entre Dubaï et Abu Dhabi est d'environ 130 kilomètres, avec une durée de conduite d'environ 90 minutes : les vols vers l'une ou l'autre de ces villes sont donc assez pratiques, selon votre itinéraire de travail et de réunions dans les Émirats.

VOLS DIRECTS

Selon l'accord de vol le plus récent entre les deux pays, jusqu'à 17 vols directs par semaine entre les Émirats et le Canada sont permis : 7 pour Air Canada (vers Dubaï); 5 pour Emirates Airlines (vers Dubaï); et 5 pour Etihad Airways (vers Abu Dhabi). Tous les vols directs opèrent de Toronto. Il n'y a actuellement aucun vol direct vers d'autres villes canadiennes. Les temps de vol typiques se situent entre 12 et 14 heures, selon la direction du vol et les vents dominants.



7.0

ÉTIQUETTE DES AFFAIRES



Les Émirats sont un carrefour international vers les affaires. Ils offrent un environnement qui, pour les Occidentaux, est très familier de nombreuses façons. Les Émirats sont accueillants et font preuve de tolérance envers les touristes et les entreprises étrangères. Cependant, toute personne qui souhaite faire des affaires dans les Émirats devrait avoir une certaine connaissance de la culture locale et de l'étiquette des affaires de base que l'on rencontre couramment au Moyen-Orient.

7.1 LANGUE DES AFFAIRES

On convient généralement que l'anglais est une langue des affaires, et il est largement parlé. Bien que cela ne soit pas obligatoire, il est toujours bon d'imprimer au moins des cartes professionnelles, et même des documents de présentation, en anglais et en arabe, la langue officielle des Émirats.

EXPRESSIONS ARABES COURANTES

<i>As-salamu alaikum</i>	Que la paix soit avec vous (une salutation courante)
<i>Wa alaikum as-salam</i>	Et avec vous (la réponse habituelle)
<i>Ma'a Salamaa</i>	Au revoir
<i>Min Fadlek</i>	S'il vous plaît
<i>Shukran</i>	Merci
<i>Insha'Allah</i>	Si Dieu le veut (une réponse très courante lors de discussions concernant les prochaines étapes, qui ne signifie ni « oui » ni « non »)
<i>Mabrook</i>	Félicitations

7.2 SALUTATIONS

Les Émirats sont très multiculturels. En ce qui concerne les affaires, l'étiquette occidentale est très courante. Lorsque vous faites affaire avec des Arabes, particulièrement des ressortissants des Émirats et des pays du CCG, tenez compte des normes suivantes.

Dans les Émirats, il est très important de prendre le temps de bâtir des relations personnelles et d'établir la confiance. Une approche agressive des affaires n'est généralement pas bien accueillie. Il peut falloir beaucoup de temps et de nombreuses réunions avant que des affaires soient conclues et que des décisions soient prises.

Il est important d'arriver à temps aux réunions. Dans la culture arabe, il est possible de laisser attendre les gens avant une réunion, mais cela est moins courant qu'autrefois. Il est préférable d'être patient et de ne pas considérer le retard comme un manque de respect.

Lorsque vous rencontrez un groupe de personnes, saluez toujours la personne la plus haut placée. C'est un signe de respect.

Le statut est important. Lorsque vous parlez à des membres de la famille royale, utilisez les termes Cheik, Cheika ou Votre Altesse. Lorsque vous parlez à des ministres du gouvernement ou à des diplomates de rang supérieur, utilisez Votre Excellence. Déterminez d'avance si le ministre est membre de la famille royale et devrait donc être appelé Votre Altesse. Lorsque vous parlez à d'autres personnes, il faut utiliser Sayed (Monsieur) ou Sayeda (Madame). Il est courant d'entendre quelqu'un être appelé Monsieur/Madame [Prénom]. Par exemple, Jean Tremblay pourrait être appelé Monsieur Jean.

Lorsque vous serrez la main de quelqu'un, il faut toujours utiliser la main droite. Les serrements de main peuvent durer longtemps. Il est recommandé d'attendre que l'autre personne retire sa main avant d'en faire de même.

Lorsqu'on vous présente à un membre du sexe opposé, il est préférable d'attendre pour voir si cette personne vous tend la main d'abord. Si cela n'est pas le cas, ne lui serrez pas la main, et ne considérez pas cela comme un manque de respect, car c'est probablement attribuable à des raisons culturelles. À la place, vous pourriez mettre la main sur votre cœur ou hocher la tête en guise de salutation.

Les cadeaux sont une belle attention, mais ils ne sont pas obligatoires. Si vous souhaitez remettre un cadeau, cela devrait être quelque chose de personnel, comme un souvenir de l'entreprise, ou un objet qui a trait aux antécédents ou aux passe-temps de l'autre personne.

Dans le cadre de la culture d'hospitalité des Émirats, des rafraîchissements seront offerts aux invités pendant les réunions. Du thé ou du café sont souvent servis aux invités, et parfois des dattes. Lorsque du café arabe aromatisé à la cardamome est offert, un serveur continue à remplir la petite tasse jusqu'à ce que le destinataire la secoue de gauche à droite pour indiquer qu'il a fini.

Au lieu de passer directement aux affaires, les réunions devraient commencer par une brève conversation. Il est toujours bon de s'informer en termes généraux de la santé et du bien-être de la famille de son interlocuteur. Il est préférable de ne pas poser de questions directes concernant la femme ou la fille de l'interlocuteur, car cela est considéré comme de l'information privée.

Il arrive couramment que les réunions soient interrompues par d'autres invités, des conversations téléphoniques ou des messages texte. Cela n'est pas un manque de respect.

La parole de quelqu'un est très importante. Dans les Émirats, les accords verbaux peuvent être contraignants, et toute personne en charge des négociations doit s'assurer de ne pas s'engager verbalement, sauf si c'est bien son intention.

7.3 TENUE VESTIMENTAIRE

Les Émiriens portent généralement la tenue traditionnelle lorsqu'ils font des affaires dans les Émirats, et une tenue occidentale lorsqu'ils sont dans un pays occidental.

HOMMES

Les hommes portent la *gandourah*, également appelée *thawb*, *thobe*, ou *dishdasha*. La *gandourah* est un vêtement ample, généralement blanc, qui arrive à la cheville. La *ghutra* est un foulard de tête typique porté par les hommes, qui peut avoir des couleurs et des motifs différents. Elle est drapée selon différents styles, selon les préférences. La *ghutra* couvre le *keffieh*, ou couvre-chef. L'*agal* est un bandeau noir qui serre fermement la *ghutra* pour la garder en place. Sur leurs pieds, les hommes portent typiquement des sandales avec la *gandourah*.

FEMMES

Les femmes portent l'*abaya*, un long vêtement élégant, traditionnellement noir, qui recouvre tout le corps. Les *abayas* peuvent être de couleur unie ou comprendre des décorations ou de la broderie. Certaines femmes peuvent choisir de porter le *hijab* pour couvrir leurs cheveux, leurs oreilles et leur cou. Un des styles de hijabs les plus populaires dans les Émirats est le *shayla*, un long foulard rectangulaire, traditionnellement noir, croisé sur l'épaule. Les femmes peuvent également choisir de porter une *gishwa* ou une *burqa*, qui sont différents moyens de fournir une meilleure couverture, y compris du visage. Toutefois, on ne les rencontre généralement pas dans un milieu d'affaires aux Émirats. Il n'est pas rare que les Émiriennes en affaires portent du maquillage et des talons hauts.

QUOI PORTER?

Les Canadiens qui font des affaires dans les Émirats devraient porter une tenue conservatrice et professionnelle. Les hommes devraient porter le complet dans des réunions de haut niveau, et une tenue d'affaires décontractée dans d'autres milieux, lorsque cela est approprié. Un veston sport est tout de même recommandé. Les femmes devraient porter une tenue d'affaires qui recouvre leurs bras et leurs jambes au moins jusqu'aux genoux. Il n'est pas nécessaire pour les femmes de porter un foulard. On recommande aux femmes d'apporter un veston léger ou un foulard afin d'être préparées pour des situations plus conservatrices ou même des locaux climatisés, où la température peut être fraîche.

En dehors des heures de travail et dans certaines régions du pays, les étrangers portent des vêtements occidentaux décontractés typiques pour les températures chaudes, par exemple des shorts, des bikinis, des robes, des vêtements d'entraînement et des t-shirts. Des pancartes visibles partout dans les Émirats rappellent aux visiteurs de se vêtir de façon modeste et appropriée à l'endroit ou à l'activité. Dubaï est plus indulgent en soirée, aux endroits où la vie nocturne est animée.

En bref, les Émirats sont très ouverts comparativement aux autres pays de la région. Toutefois, vous devriez vous souvenir que vous représentez votre pays et votre entreprise lorsque vous êtes dans les Émirats, qui, bien que progressifs, sont tout de même un pays islamique.



7.4 QUESTIONS DE GENRE

L'une des questions les plus couramment posées par les Canadiens avant de faire des affaires dans les Émirats concerne le statut des femmes. Les sections précédentes du présent Guide ont expliqué les progrès des Émirats et l'accent mis sur l'autonomisation des femmes.

Voici d'autres questions fréquemment posées :

- Comment devrais-je faire des affaires avec des Émiriennes?
- Comment devrais-je faire des affaires en tant que Canadienne?

Lorsque vous faites des affaires avec une Émirienne, soyez respectueux et professionnel. Un

homme ne doit serrer la main d'une femme que si celle-ci vous tend d'abord la main.

En tant que Canadienne faisant des affaires dans les Émirats, ne serrez la main d'un homme que s'il vous tend d'abord la main. Portez des vêtements modestes et conservateurs.

Les femmes peuvent participer pleinement aux réunions, et elles le font souvent. Les femmes peuvent également diriger les réunions et pourraient être la personne la plus haut placée dans la salle.

7.5 HEURES DE TRAVAIL ET JOURS FÉRIÉS

HEURES DE TRAVAIL

Dans les Émirats, la semaine de travail typique va du dimanche au jeudi, la fin de semaine officielle étant le vendredi et le samedi. Les bureaux du gouvernement ouvrent généralement leurs portes à 7 h 30 et ferment à 14 h 30 ou 15 h. Les bureaux privés ont tendance à avoir des heures de travail plus longues, avec soit une période de travail ininterrompue (p. ex., de 9 h à 17 h), ou une journée divisée (p. ex., de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h).

Pendant le ramadan, les heures de travail sont réduites de deux ou trois heures, la plus grande partie du travail étant effectuée tôt le matin ou beaucoup plus tard en soirée, lorsque le jeûne est terminé pour la journée (au coucher du soleil).

JOURS FÉRIÉS DANS LES ÉMIRATS

JOUR FÉRIÉ	DATE (CALENDRIER GRÉGORIEN)	DATE (ANNÉE ISLAMIQUE)	NOMBRE DE JOURS DE CONGÉ
Jour de l'An	1er janvier	N.D.	1 jour
Al Isra'a Wal Mi'raj – Jour de l'Ascension*	N.D.	27 Rajab	1 jour
Aïd Al Fitr*	N.D.	1 Shawwal	3 jour
Fête d'Arafat*	N.D.	9 Dhu al Hijjah	1 jour
Aïd Al Adha – Fête du sacrifice*	N.D.	10 Dhu al Hijjah	3 jour
Al Hijri – Nouvel An islamique*	N.D.	1 Muharram	1 jour
Jour de la Commémoration	30 novembre	N.D.	1 jour
Journée nationale	2 décembre	N.D.	2 jour
Anniversaire du prophète Mahomet*	N.D.	12 Rabi al Awwal	1 jour

Source : Portail officiel du gouvernement des Émirats arabes unis, 2019.

* Les jours fériés islamiques sont déterminés en fonction du calendrier lunaire, et les dates changent donc tous les ans.

En mars 2019, le gouvernement des Émirats a approuvé des jours fériés pour le secteur public et a accordé au secteur privé des jours fériés égaux, dans le but d'équilibrer les choses et de mieux soutenir l'économie.



8.0

ÉTABLIR UNE ENTREPRISE

Une fois qu'une personne ou une entreprise décide de mettre sur pied une entreprise dans les Émirats, elle doit d'abord déterminer si elle devrait mettre sur pied une entité dans un des émirats des Émirats (ce que l'on appelle une société sur le territoire émirien ou interne), dans une zone franche, ou en tant que société étrangère ou agence commerciale.

Chaque entreprise mise sur pied dans les Émirats (interne, zone franche ou étrangère) reçoit une « licence » pour ses activités. Les licences sont généralement classées en quatre types : (1) licence de services; (2) licence commerciale; (3) licence industrielle; et (4) licence professionnelle.

Les entreprises peuvent obtenir une licence par l'entremise soit du ministère de l'Économie d'un des émirats, soit d'une zone franche. Les entreprises qui ont obtenu une licence par l'entremise du ministère de l'Économie d'un émirat ont le droit d'effectuer les activités couvertes par sa licence à l'intérieur de cet émirat. Il s'agit de sociétés internes.

Les zones franches sont des régions géographiques distinctes situées dans différents émirats. Une zone franche, souvent appelée zone de libre-échange ou zone économique, est une région désignée dans laquelle certaines restrictions fiscales sur les entreprises, les emplois ou le commerce ne s'appliquent pas de la même façon que dans le pays où la zone franche est située. Dans une zone franche, des marchandises peuvent être débarquées, traitées, fabriquées, reconfigurées

ou réexportées sans intervention par les autorités douanières. Ce n'est que lorsque les marchandises sont envoyées aux consommateurs à l'intérieur du pays qu'elles deviennent assujetties aux frais de douane en vigueur. Il y a plus de 45 zones franches dans les Émirats. Chacune offre son propre régime de licences et sa propre autorité de réglementation.

Les personnes et les entreprises qui n'établissent pas de présence physique dans les Émirats sont appelées « sociétés étrangères ». Elles ne peuvent effectuer que des activités commerciales limitées par l'entremise de certaines zones franches. Une autre façon de faire des affaires dans les Émirats sans établir de présence physique consiste à passer par une agence commerciale ou un agent local qui se charge de toutes les activités de négociation, d'achat et de vente.

Chaque structure a des avantages et des désavantages. On recommande aux Canadiens et Canadiennes de travailler avec des professionnels afin de bien les connaître avant de prendre une décision.

Voir l'annexe 13.1, page 77, pour obtenir un tableau comparatif des structures d'entreprises.

8.1 SOCIÉTÉ INTERNE

Les entreprises établies sur le territoire émirien (internes) sont gouvernées par la [Loi fédérale no 2 de 2015 sur les entreprises commerciales \(LEC\) des Émirats](#). L'application de cette loi et la liste des activités autorisées en vertu d'une licence sont différentes dans chacun des émirats. En vertu de la LEC, les entités commerciales devront prendre l'une des cinq structures suivantes (seules celles en italiques peuvent appartenir partiellement à des intérêts étrangers) :

1. **Société à responsabilité conjointe (Joint Liability Company)**: une entreprise formée par au moins deux associés, qui sont conjointement responsables des obligations de l'entreprise jusqu'à concurrence de la totalité de leur fortune personnelle;
2. **Société en commandite simple (Simple Commandite Company)**: une entreprise formée par au moins deux associés, qui sont conjointement responsables des obligations de l'entreprise jusqu'à concurrence de la totalité de leur fortune personnelle, et par d'autres associés, qui ont investi dans l'entreprise, mais qui ne participent pas à sa gestion; p. ex., des commanditaires, qui sont responsables des obligations de l'entreprise seulement jusqu'à concurrence du capital qu'ils ont investi;
3. **Société à responsabilité limitée (Limited Liability Company)**: une entreprise formée par au moins une personne qui n'est pas personnellement responsable des obligations de l'entreprise;
4. **Société de capitaux publique (Public Joint Stock Company)**: une entreprise dont les actions peuvent être achetées et vendues par les membres du public en tant qu'actionnaire;
5. **Société de capitaux privée (Private Joint Stock Company)**: une entreprise dont les

actions peuvent être achetées et vendues de façon privée par un nombre relativement petit d'actionnaires ou de membres de l'entreprise [maximum de 200].

Les entreprises qui désirent s'établir sur le territoire émirien doivent avoir des partenaires émiriens qui détiennent au moins 51 % du capital-actions de l'entreprise. La structure de propriété ne dicte pas nécessairement la façon dont les profits et la gestion sont répartis. Souvent, des mesures de protection sont mises en place pour fournir à l'actionnaire étranger un niveau de confort plus élevé en ce qui concerne les avantages et les contrôles d'une entreprise. Ces mesures de protection sont mises en œuvre par l'entremise d'une série d'ententes contractuelles qui régissent la relation entre les partenaires émiriens et l'actionnaire étranger.

SUCCURSALES ET BUREAUX DE REPRÉSENTATION CONTINENTALES

L'établissement d'une succursale ou d'un bureau de représentation est une autre possibilité pour les entreprises qui souhaitent s'installer sur le territoire émirien. Ces options permettent aux entreprises de rester propriétaires à 100 %. Contrairement aux autres structures commerciales, les succursales ou bureaux de représentation ne peuvent exercer que certaines activités et ils sont généralement exclus des activités de commerce et de négociation. Les activités permises pour ces entreprises varient selon l'émirat.

- **Succursale**: un bureau qui est un prolongement de la société mère et qui peut exécuter des contrats et s'acquitter d'autres activités localement, selon ce qui est indiqué dans la licence;

- **Bureau de représentation:** un bureau qui se limite à la collecte d'information, au marketing ou à la sollicitation de commandes et de projets qui seront exécutés par le siège social de l'entreprise).

Pour les deux types de bureaux, un ressortissant émirien doit être désigné en qualité d'agent local de service (ALS). L'ALS ne participe pas aux activités de l'entreprise mais est payé pour aider celle-ci à obtenir la documentation appropriée et pour s'occuper de questions administratives.

Depuis le **30 octobre 2018**, les restrictions sur la propriété de sociétés internes ont été assouplies par l'entremise de la Loi fédérale no 19 de 2018 sur l'investissement direct étranger. Cette nouvelle loi permet aux sociétés internes qui œuvrent dans des secteurs stratégiques précis d'appartenir à 100 % à des intérêts étrangers. Ces secteurs (appelée « la liste positive ») sont en train d'être déterminés par un comité sur l'IDE et seront proposés au cabinet des Émirats à des fins d'approbation à une date ultérieure.

8.2 SOCIÉTÉ DE ZONE FRANCHE

Des zones franches ont été introduites partout dans les Émirats pour attirer l'investissement étranger. Elles représentent un guichet unique qui offre des forfaits d'incitation qui facilitent la mise sur pied d'une entreprise. Les zones franches permettent aux entreprises (qu'elles soient des sociétés à responsabilité limitée, des succursales ou des bureaux de représentation) d'appartenir à 100 % à des intérêts étrangers, et leur fournissent des incitatifs, par exemple des procédures faciles pour le démarrage et l'obtention d'une licence, des taxes nulles ou peu élevées, et différents soutiens. Les entreprises situées dans une zone franche ne sont pas autorisées à effectuer des activités commerciales sur le territoire émirien.

Le choix d'établir une société interne ou de s'installer dans une zone franche dépend beaucoup de l'emplacement des clients et de la nature des activités commerciales. Par exemple, il peut être plus logique de s'installer dans une zone franche si la clientèle est située dans les régions du MOAN ou du CCG, et non seulement dans les Émirats. Le choix de la zone franche dépend principalement du secteur d'activités de l'entreprise, car la plupart

des zones franches ont leurs propres avantages géographiques, en matière de secteur et en matière de services à comparer et à examiner.

Il y a environ 45 zones franches dans les Émirats, et chacune s'adresse à des activités ou des secteurs précis. Une liste de ces zones franches est présentée dans l'annexe au présent guide. Voici une liste de certaines des plus importantes zones franches dans les Émirats :

DUBAI MULTI COMMODITIES CENTRE (DMCC)

Le DMCC a été établi en 2002 pour améliorer la circulation des produits de base à Dubaï. Aujourd'hui, il s'agit d'un centre mondial pour 15 000 entreprises dans un large éventail d'industries et de secteurs aussi diversifiés que l'agriculture, l'énergie, les finances, les diamants, l'or et les métaux de base.

RAS AL KHAIMAH ECONOMIC ZONE (RAKEZ)

En 2017, la RAKEZ a été établie pour surveiller et consolider les parcs spécialisés et les clients de la Ras Al Khaimah Free Trade Zone (RAK FTZ) et de la Ras Al Khaimah Investment Authority (RAKIA). La RAKEZ est une destination d'investissement pour plus de 13 000 entreprises de 100 pays.

JEBEL ALI FREE ZONE (JAFZA)

Fondée en 1985, la Jafza a passé de 19 entreprises à plus de 7 500 aujourd'hui, ce qui inclut plus de 100 entreprises mondiales du Fortune 500. La Jafza est une des plus importantes zones de libre-échange au monde et l'un des carrefours de logistiques les plus efficaces de la région, grâce à son emplacement près du port Jebel Ali (le 8^e en importance au monde) et l'aéroport international Al Maktoum (le plus grand au monde). La Jafza représente environ 32 % de l'IDE total entrant dans le pays et représente 21 % du PIB de Dubaï. Ses entreprises membres servent plus de 3,5 milliards de clients.

SHARJAH AIRPORT INTERNATIONAL FREE ZONE (SAIF-ZONE)

La SAIF ZONE de Charjah est accessible à partir des ports de mer sur le golfe d'Oman (port Khor Fakkan) et le golfe Persique (port Khalid) et est construite à côté de l'aéroport de Charjah. La SAIF-ZONE offre à ses plus de 4 000 clients des installations de fabrication de base, des entrepôts, de l'aide aux effectifs et des occasions de réseautage avec les entreprises mondiales qui travaillent dans la région.

DUBAI AIRPORT FREE ZONE (DAFZA)

La DAFZA héberge plus de 1 450 entités de zone franche. Elle est un carrefour pour les services et la logistique situé au centre de Dubaï, près de l'aéroport international de Dubaï, ce qui permet le dédouanement rapide des marchandises.

DUBAI INTERNATIONAL FINANCIAL CENTRE (DIFC)

Le DIFC est une zone franche établie à Dubaï en 2004 qui possède ses propres lois civiles et commerciales, ainsi que ses propres tribunaux de droit commun en anglais. La DIFC est basée sur les meilleures pratiques internationales et a été conçue pour attirer la communauté internationale des affaires. La devise utilisée dans le DIFC est le dollar américain.

ABU DHABI GLOBAL MARKET (ADGM)

L'ADGM est un centre financier international qui a ouvert ses portes en octobre 2015. Établi par un décret fédéral des Émirats arabes unis, l'ADGM joue un rôle central dans l'augmentation de la position d'Abu Dhabi en tant que carrefour mondial des finances et des affaires, connectant le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Asie du Sud et le reste du monde. L'ADGM aide les entités et les entreprises financières à travailler et à se développer au sein d'un cadre de réglementation international fondé sur la common law.

8.3 SOCIÉTÉ ÉTRANGÈRE OU AGENCE COMMERCIALE

Pour ceux qui souhaitent faire des affaires dans les Émirats sans présence physique, il existe deux options : l'établissement d'une société étrangère ou l'établissement d'une agence commerciale.

- Une société étrangère ne peut pas effectuer d'activités commerciales, mais elle peut effectuer d'autres activités comme le négoce international ou la consultation, et elle peut être propriétaire d'actifs ou d'immobilier;

Les sociétés étrangères ne peuvent être établies que dans des zones franches, spécifiquement la zone franche Jebel Ali à Dubaï, la zone de libre-échange de Ras Al Khaïmah à Ras Al Khaïmah, et la zone franche d'Ajman à Ajman. Les sociétés étrangères établies dans une de ces trois zones franches sont gouvernées par les règles et la réglementation de la zone franche en question, qui sont dictées par son autorité de réglementation. Chaque zone franche a également une autorité d'octroi de licences, chargée de remettre les licences aux sociétés étrangères.

- Une **agence commerciale** embauche un agent commercial local pour la représenter dans les Émirats pour la distribution, la vente ou la prestation de produits ou de services.

Les agences commerciales sont une option attrayante pour les entreprises étrangères qui souhaitent faire des affaires sur le territoire des Émirats, avec un investissement minimal et des risques réduits. Elles sont régies par la Loi fédérale no 18 de 1981 concernant l'organisation des agences commerciales et ses modifications, également appelée Loi sur les agences commerciales (LAC), et doivent être inscrites auprès du ministère de l'Économie des Émirats arabes unis.

9.0

DROIT DU TRAVAIL



Dans le secteur privé, le travail est régi par la Loi fédérale no 8 de 1980 concernant l'organisation des relations de travail et ses modifications, également appelée Loi sur le travail des Émirats arabes unis.

La Loi sur le travail s'occupe de questions associées aux heures de travail, aux vacances et jours fériés, aux jours de maladie, au travail des jeunes, aux congés de maternité, aux dossiers d'employés, aux normes de sécurité, à la cessation d'emploi, aux prestations médicales et aux paiements d'indemnité en fin de service.

Certaines zones franches ont leurs propres règles et leur propre réglementation, dictées par l'autorité de la zone franche.

Le ministère des Ressources humaines et de l'Émiratisation est chargé de surveiller les relations employeur-employé et de maintenir les droits du travail dans le secteur privé.

9.1 ÉMIRATISATION

Les ressortissants des Émirats sont appelés Émiriens. L'émiratization est un ensemble de procédures visant à inclure un plus grand nombre de ressortissants dans la population active afin de réduire la dépendance à une main-d'œuvre composée d'expatriés, d'habiliter la population locale et de développer des capacités dans de nombreux secteurs et des ensembles de compétences chez les citoyens aptes à travailler.

Une série de résolutions ministérielles obligent certaines entreprises du secteur privé à embaucher des ressortissants : 2 % de la main-d'œuvre des entreprises comptant 50 employés ou plus doit être composée de ressortissants émiriens; les ressortissants émiriens devraient constituer 5 % du secteur de l'assurance et 4 % du secteur bancaire; les entreprises comptant 100 employés ou plus doivent embaucher un ressortissant des Émirats ou des pays du CCG comme agent de relations publiques; les entreprises comptant plus de 1 000 employés doivent embaucher au moins deux ressortissants émiriens pour accéder aux données du système national du travail et y saisir des données; et les entreprises de construction comptant plus de 500 employés doivent embaucher un ressortissant émirien comme agent de la santé et de la sécurité au travail.

9.2 VISAS POUR LES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS

Pour vivre et travailler dans les Émirats, les expatriés ou les étrangers, également appelés ressortissants étrangers, doivent être parrainés, par l'entremise soit du propriétaire d'une entreprise dans les Émirats, soit d'un contrat de travail avec un employeur dans les Émirats.

Les exigences en matière de parrainage incluent l'obtention d'un permis de travail (délivré par le ministère du Travail) et d'un visa de résidence (délivré par le Directorate général de la résidence et des affaires étrangères, propre à l'émirat choisi).

PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE OU ASSOCIÉ QUI EST UN RESSORTISSANT ÉTRANGER

Une fois qu'elle a obtenu sa licence pour faire des affaires, une entreprise doit désigner un ressortissant émirien comme agent de relations publiques, qui traitera alors avec le ministère du Travail et le Directorate général de la résidence et des affaires étrangères au nom de l'entreprise. Si un associé d'une entreprise est un ressortissant étranger, l'agent de relations publiques agira comme parrain pour son permis de travail et son visa de résidence.

EMPLOYÉS ÉTRANGERS

C'est à l'employeur de traiter et d'obtenir les permis et les visas pour les employés étrangers. Avant de demander un permis de travail et un visa de résidence, une offre d'emploi, signée par l'employeur et par l'employé, doit être soumise au ministère des Ressources humaines et de l'Émiratisation (ou à l'autorité de la zone franche, si l'employeur est établi dans une zone franche).

Les contrats à durée déterminée ne peuvent pas dépasser deux ans sur le territoire des Émirats et trois ans dans une zone franche. Le contrat peut être renouvelé à la fin de la durée déterminée pour une période de durée égale ou inférieure.



10.0

TAXATION



À l'heure actuelle, les Émirats arabes unis ne facturent pas d'impôt sur le revenu personnel et sur les gains en capital et il n'y a pas de retenues à la source ou de contrôles sur le change sur la remise de profits ou le rapatriement de capital.

10.1 IMPÔT DES SOCIÉTÉS

À l'heure actuelle, les Émirats n'ont pas de système fédéral d'impôt des sociétés; la responsabilité en matière de taxation relève plutôt de chaque émirat, quatre des sept (Abu Dhabi, Dubaï, Charjah et Fujairah) ayant leur propre décret en matière d'impôt. Ces décrets imposent l'impôt des sociétés sur toutes les entreprises qui font du commerce ou des affaires dans l'émirat. Toutefois, en pratique, l'impôt n'est appliqué que sur les sociétés pétrolières et gazières et les banques étrangères.

Si une entreprise s'établit dans une zone franche, elle reçoit un congé fiscal (pas d'impôt des sociétés) de 50 ans.

10.2 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

Les Émirats ont une taxe sur la valeur ajoutée (taxe de vente) de 5 % sur la plupart des produits et services. Au Canada, l'équivalent de la TVA est la taxe sur les produits et services (TPS). La TVA des Émirats a été mise en œuvre en 2018 et est régie par la Loi fédérale no 8 de 2017 sur la taxe à valeur ajoutée et par la Décision du cabinet no 52 de 2017 sur le règlement exécutif afférent à la Loi fédérale no 8 de 2017 sur la taxe à valeur ajoutée des Émirats.

Les entreprises ayant un chiffre d'affaires imposable de 375 000 AED (environ 135 000 \$ CA) doivent s'inscrire à la TVA, tandis que les entreprises qui n'atteignent pas ce seuil peuvent s'inscrire volontairement. Une fois inscrits, les entreprises et les négociants doivent facturer la TVA (taxe en aval) à tous leurs clients au taux standard (5 %) et payer la TVA sur les produits et services qu'ils achètent auprès de fournisseurs (taxe en amont). La taxe en amont peut être récupérée par les entreprises, à condition d'avoir une facture de taxes ou une autre preuve qu'elles ont payé la TVA sur leurs dépenses d'affaires.

TVA NULLE ET EXEMPTIONS

Bien que la plupart des produits et services soient assujettis au taux standard de TVA, ce taux est nul pour certains articles. Ces produits et services sont toujours assujettis à la TVA, mais le taux est de 0 %. Cela inclut :

- Les produits et les services pour l'exportation;
- Le mouvement international de marchandises;
- Le transport international de passagers;
- Certains services de santé préventifs et de base;
- Certains services d'éducation;
- La première vente ou location d'un immeuble résidentiel;
- Certains métaux précieux pour l'investissement;
- Les aéronefs ou les navires résignés pour les secours et l'assistance aériens ou maritimes;
- Le pétrole brut et le gaz naturel.

Il existe également des produits et services qui sont exemptés de la TVA. La TVA n'est pas facturée et le fournisseur ne peut pas récupérer de TVA sur les

dépenses engagées pour obtenir des fournitures exemptées. Cela inclut :

- Le transport local de passagers;
- Les immeubles résidentiels (sans inclure ceux dont le taux est nul);
- Les terrains non viabilisés;
- Certains services financiers.

ZONES DÉSIGNÉES

Les zones désignées sont des zones franches à l'intérieur des Émirats dans lesquelles la taxe d'accise ne s'applique pas parce que le cabinet les traite comme si elles étaient situées à l'extérieur des Émirats. La Décision du cabinet no 52 de 2017 sur les règlements exécutifs classe plusieurs zones franches des Émirats en tant que zones désignées en ce qui concerne les règles pour la fourniture de marchandises. Ces zones sont également assujetties à des règles spéciales concernant la TVA (voir le tableau).

Une liste des zones désignées est présentée dans l'annexe au présent guide.

ASSUJETTISSEMENT À LA TVA SUR L'APPROVISIONNEMENT EN MARCHANDISES DANS LES ZONES DÉSIGNÉES

DE	À	ASSUJETTISSEMENT
Zone désignée	Zone désignée	Non taxable
Zone désignée	Sur le territoire émirien	Taxable à une TVA de 5 %
Sur le territoire émirien	Zone désignée	Taxable à une TVA de 5 %
Zone désignée	À l'étranger/Pays du CCG	Non taxable
À l'étranger/Pays du CCG	Zone désignée	Non taxable

Source : TallySolutions, 2018

10.3 DROITS DE DOUANE

Les Émirats appliquent généralement des droits de douane fixes de 5 % sur le coût, l'assurance et le transport de toutes les marchandises importées ou exportées. Toutefois, des droits plus élevés peuvent être imposés à certains produits, c'est-à-dire les produits alcoolisés (droits de 50 %) et le tabac (droits de 100 %).

Parmi les exemptions aux droits de douane, on peut citer :

- Les importations par les corps diplomatiques, les consulats, les organisations internationales et les membres des corps diplomatiques et consulaires accrédités par le gouvernement;
- Les importations pour tous les secteurs des

forces militaires et des forces de sécurité internes;

- Les importations par les sociétés philanthropiques (organismes de bienfaisance);
- Les importations dans les zones franches;
- Les importations de produits nationaux provenant d'États membres du CCG, de pays membres de la Grande zone arabe de libre-échange (GAFTA) et de Singapour.

Les mêmes droits de douane et exemptions sont appliqués à tous les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) dans le cadre de l'Union douanière du CCG (établie en 2002). La loi qui régit les droits de douane est la Loi sur les douanes communes du CCG.

10.4 AUTRES TAXES

TAXES MUNICIPALES

Des frais de service (également appelés redevances touristiques) sont souvent imposés par les services d'hébergement, les restaurants et les divertissements partout dans les Émirats. Les taux varient d'un émirat à l'autre, mais, en 2018, ils se situaient généralement entre 3,5 % et 7 %. Ces frais de service sont généralement inclus sur la facture du client ou de la cliente et sont perçus par les municipalités auprès des restaurants et des hôtels.

La plupart des émirats imposent également une taxe sur la valeur de location annuelle de propriétés résidentielles pour les expatriés. Les taux varient d'un émirat à l'autre, mais Abu Dhabi et Dubaï facturent tous les deux un taux de 5 %. Le montant total est divisé par 12 mois et ajouté à la facture de services publics.

TAXE D'ACCISE

La taxe d'accise a été introduite dans l'ensemble des ÉAU en 2017 en vertu de la Loi fédérale n°7 de 2017 sur la taxe d'accise. La taxe d'accise est une forme de taxe indirecte perçue sur des biens spécifiques qui sont généralement nocifs pour la santé humaine ou l'environnement. Ces produits sont appelés « produits soumis à accise ». Ces taxes s'appliquent aux boissons gazeuses (50%), aux boissons énergisantes (100%) et aux produits du tabac (100%).

11.0

QUELQUES CONSEILS



1. La réussite sur votre propre marché ne garantit pas votre réussite à l'étranger. Prenez le temps d'exercer une diligence appropriée, étudiez bien le marché et prenez en considération des facteurs comme les adaptations culturelles aux produits, aux services, au marketing, etc.

2. Le suivi est très important. Le courriel est acceptable, mais les appels téléphoniques et WhatsApp, qui est largement utilisé dans le monde des affaires, peuvent générer un meilleur taux de réponse.

3. Avant de conclure une transaction commerciale, établissez des relations personnelles. Faites de votre mieux pour avoir régulièrement des interactions face à face.

4. Les gens d'affaires des Émirats sont tout aussi astucieux que ceux des autres pays, et les niveaux de richesse dans le pays varient. Il est incorrect de présumer que tout le monde possède une grande richesse ou accepte volontiers d'investir sans exercer une diligence appropriée.

5. Les Émirats sont une base idéale d'où saisir des occasions dans les pays du CCG et du Moyen-Orient. Toutefois, chaque pays a une culture, un marché, un système de gouvernement, des lois et des façons de faire les affaires qui lui sont propres et qui peuvent être très différents de ceux des Émirats.

6. Les lois et la réglementation locales sont constamment mises à jour. Soyez conscient de ces mises à jour et soyez prêt à vous adapter rapidement, car les périodes de transition ont tendance à être plus courtes que dans les pays occidentaux. De plus, les lois locales peuvent varier d'un émirat à l'autre.

7. Ne supposez pas que les zones franches sont les meilleures options pour la mise en place d'une entreprise ou que les restrictions sur la propriété étrangère doivent être évitées à tout prix. Prenez le temps de déterminer les meilleures options légales en matière d'établissement, selon l'activité commerciale que vous avez l'intention d'exercer. Il est fortement recommandé d'obtenir des conseils professionnels.

8. Les entreprises qui ne sont pas sûres si elles sont couvertes par une zone désignée ou si d'autres éléments de leur chaîne d'approvisionnement le sont, devraient demander conseil à une société d'experts-conseils en droit, en comptabilité ou en affaires établie dans les Émirats.

9. Contactez les nombreuses ressources fédérales, provinciales et émiriennes mises à la disposition des entreprises canadiennes qui recherchent de nouveaux marchés. Elles vous guideront dans vos démarches. Consultez la liste fournie dans la section 12.0.

10. Joignez-vous à un conseil des affaires pour devenir membre du groupe approprié pour soutenir vos objectifs commerciaux dans les Émirats et les nombreux pays desservis par les Émirats en tant que carrefour stratégique pour les affaires et la logistique. Consultez la liste fournie dans la section 12.0.

12.0

RESSOURCES



CANADA

FÉDÉRAL

- Ambassade du Canada aux Émirats arabes unis (Abu Dhabi)
- Consulat général du Canada à Dubaï
- Service des délégués commerciaux du Canada
- Exportation et développement Canada
- Investir au Canada
- Affaires mondiales Canada; Diversification du commerce international Canada

PROVINCIAL

Alberta :

- Alberta Department of Economic Development and Trade; Invest Alberta

Colombie-Britannique :

- Trade and Invest British Columbia

Manitoba :

- Ministère de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce du Manitoba

Terre-Neuve-et-Labrador :

- Newfoundland and Labrador Department of Tourism Culture, Industry, and Innovation

Nouveau-Brunswick :

- Opportunités Nouveau-Brunswick

Territoires du Nord-Ouest :

- Northwest Territories Department of Industry, Tourism, and Investment

Nouvelle-Écosse :

- Nova Scotia Department of Business

Ontario:

- Ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce de l'Ontario

Île-du-Prince-Édouard :

- Prince Edward Island Department of Economic Development and Tourism; Innovation PEI/ Trade Team PEI

Québec :

- Ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec

Saskatchewan:

- Saskatchewan Investment and Economic Development; Saskatchewan Trade & Export Partnership

Yukon:

- Yukon Economic Development

GRANDES VILLES

- Consider Canada City Alliance
- Toronto Global
- Montréal International
- Vancouver Economic Commission
- Calgary Economic Development
- Investir Ottawa
- Edmonton Global
- Agence de développement économique Québec International
- Economic Development Winnipeg
- Hamilton Economic Development
- Waterloo Economic Development Corporation
- London Economic Development
- Halifax Partnership
- Saskatoon Region Economic Development Authority

ÉMIRATS ARABES UNIS

FÉDÉRAL

- Ambassade des Émirats arabes unis à Ottawa
- Consulat général des Émirats arabes unis à Toronto
- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale des Émirats arabes unis
- Ministère de l'Économie des Émirats arabes unis

ÉMIRATS

Abu Dhabi :

- Ministère du Développement économique d'Abu Dhabi; Abu Dhabi Council for Economic Development; Abu Dhabi Investment Office

Dubaï :

- Ministère du Développement économique de Dubaï; Dubai Investment Development Agency (Dubai FDI); Dubai Export Development Corp.; Dubai Trade

Charjah :

- Ministère du Développement économique de Charjah; Sharjah Investment and Development Authority (SHUR00Q); Sharjah FDI Office (Invest in Sharjah)

Ras Al Khaïmah :

- Ministère du Développement économique de Ras Al Khaimah

Ajman:

- Ministère du Développement économique d'Adjman

Fujaïrah :

- Ministère du Développement économique de Fujairah

Oumm al Qaiwaïn :

- Ministère du Développement économique d'Oumm al Qaiwaïn

CONSEILS D'AFFAIRES ET CHAMBRES DE COMMERCE

- Canada-UAE Business Council
- Conseil canadien des affaires d'Abu Dhabi
- Canadian Business Council of Dubai and Northern Emirates
- Canada-Arab Business Council
- Conseil canadien des affaires
- Chambre de commerce du Canada
- UAE Federation of Chambers of Commerce & Industry
- Abu Dhabi Chamber of Commerce & Industry
- Ajman Chamber of Commerce & Industry
- Dubai Chamber of Commerce & Industry
- Fujairah Chamber of Commerce & Industry
- Ras Al Khaimah Chamber of Commerce & Industry
- Sharjah Chamber of Commerce & Industry
- Umm Al Quwain Chamber of Commerce & Industry





13.0

ANNEXE

13.1 TABLEAU COMPARATIF DES STRUCTURES D'ENTREPRISES

STRUCTURE D'ENTREPRISE	PROPRIÉTÉ	RÉGLEMENTATION ET LICENCES	LIMITATIONS SUR LES ACTIVITÉS
SUR LE TERRITOIRE ÉMIRIEN/INTERNE			
Société à responsabilité conjointe (Joint Liability Company)	Ressortissants émiriens seulement	Régies par la LDC fédérale; licences accordées par l'émirat	N.D.
Société en commandite simple (Simple Commandite Company)	Ressortissants émiriens seulement	Régies par la LDC fédérale; licences accordées par l'émirat	N.D.
Société à responsabilité limitée (Limited Liability Company)	Ressortissants émiriens 51 %; étrangers 49 %	Régies par la LDC fédérale; licences accordées par l'émirat	N.D.
Société de capitaux publique (Public Joint Stock Company)	Ressortissants émiriens 51 %; étrangers 49 %	Régies par la LDC fédérale; licences accordées par l'émirat	N.D.
Société de capitaux privée (Private Joint Stock Company)	Ressortissants émiriens 51 %; étrangers 49 %	Régies par la LDC fédérale; licences accordées par l'émirat	N.D.
Succursale	Étrangers 100 %	Régies par la LDC fédérale; licences accordées par l'émirat	Peut uniquement exécuter des contrats et effectuer d'autres activités sur le territoire émirien en tant que prolongement de la société mère et comme l'indique sa licence. Doit avoir un agent local de service.
Bureau de représentation	Étrangers 100 %	Régies par la LDC fédérale; licences accordées par l'émirat	Doit se limiter à la collecte d'information, à des activités de marketing ou à la sollicitation de commandes et de projets qui seront exécutés par le siège social de l'entreprise. Doit avoir un agent local de service.
ZONE FRANCHE			
Société à responsabilité limitée (Limited Liability Company)	Étrangers 100 %	Régie par l'autorité de la zone franche, qui accorde la licence	Ne peut pas effectuer d'activités commerciales sur le territoire émirien.
Succursale	Étrangers 100 %	Régie par l'autorité de la zone franche, qui accorde la licence	Ne peut pas effectuer d'activités commerciales sur le territoire émirien. Peut uniquement exécuter des contrats et effectuer d'autres activités sur le territoire émirien en tant que prolongement de la société mère et comme l'indique sa licence. Doit avoir un agent local de service.
Bureau de représentation	Étrangers 100 %	Régie par l'autorité de la zone franche, qui accorde la licence	Ne peut pas effectuer d'activités commerciales sur le territoire émirien. Doit se limiter à la collecte d'information, à des activités de marketing ou à la sollicitation de commandes et de projets qui seront exécutés par le siège social de l'entreprise. Doit avoir un agent local de service.
ÉTRANGÈRE			
Société étrangère (société à responsabilité limitée)	Étrangers 100 %	Régie par l'autorité de la zone franche, qui accorde la licence	Ne peut être établie que dans trois zones franches des Émirats : la zone franche Jebel Ali, la zone franche de Ras Al Khaïmah et la zone franche d'Ajman. Ne peut pas effectuer d'activités commerciales.
Agence commerciale	Étrangers 100 %	Régie par la LAC; inscrite auprès du ministère de l'Économie des Émirats arabes unis	Doit avoir un agent commercial local.

13.2 LISTE DES ZONES FRANCHES ET DES ZONES DÉSIGNÉES DANS LES ÉMIRATS

Il existe des zones franches dans les Émirats depuis des décennies. Il s'agit de régions géographiques dans lesquelles des règles d'affaires spéciales s'appliquent. Les zones désignées sont des zones franches dans les Émirats qui sont assujetties à des règles spéciales concernant la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).

Les zones franches qui sont également des zones désignées apparaissent en *italiques*.

ZONES FRANCHES À ABU DHABI

Abu Dhabi Airports Free Zone

Abu Dhabi Global Market

Khalifa Industrial Zone Abu Dhabi

Masdar City Free Zone

TwoFour54 Abu Dhabi

ZONES FRANCHES À DUBAÏ

Dubai Airport Free Zone

Dubai Auto Zone

Dubai Aviation City

Dubai Cars and Automotive Zone

Dubai Design District

Dubai Flower Centre

Dubai Gold and Diamond Park

Dubai Healthcare City

Dubai Industrial Park

Dubai International Academic City

Dubai International Financial Centre

Dubai Internet City

Dubai Knowledge Park

Dubai Logistics City

Dubai Maritime City Authority

Dubai Media City

Dubai Multi Commodities Centre

Dubai National Industries Park

Dubai Outsource City

Dubai Science Park

Dubai Silicon Oasis

Dubai Studio City

Dubai Textile City (voir la Jebel Ali Free Zone Authority)

International Humanitarian City

Jebel Ali Free Zone Authority

Jumeirah Lakes Towers Free Zone (voir le Dubai Multi Commodities Centre)

Dubai Production City

Zone franche à Al Quoz

Zone franche à Al Qusais

ZONES FRANCHES À CHARJAH

Hamriya Free Zone Authority

Sharjah Airport International Free Zone

USA Regional Trade Center

ZONES FRANCHES DE RAS AL KHAÏMAH

RAK Maritime City

Ras Al Khaimah Free Trade Zone

Ras Al Khaimah Media Free Zone

ZONES FRANCHES À FUJAÏRAH

Creative City Fujairah

Fujairah Free Zone

Fujairah Oil Industry Zone

ZONES FRANCHES D'OUMM AL QAÏWAIN

UAQ Free Trade Zone

ZONES FRANCHES À AJMAN

Ajman Free Zone

13.3 SOURCES CLÉS D'INFORMATION

Baker, McKenzie, Habib Al Mulla. (2017). *Doing Business in the United Arab Emirates*. Source : https://www.bakermckenzie.com/-/media/files/insight/publications/2017/05/doingbusinessuae/bk_uae_dbi_2017.pdf?la=en

CIA World Factbook. (2018). *The United Arab Emirates*. Source : <https://www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook/geos/ae.html>

Dechert LLP. (2018). *The Essential Guide to Setting UP Business in the United Arab Emirates*. Source : <https://www.dechert.com/content/dam/dechert%20files/publication/2018/1/The%20Essential%20Guide%20to%20setting%20up%20business%20in%20the%20UAE%20-%202001-18.pdf>

Gouvernement du Canada. (2018). Données sur le commerce en direct. Source : <http://www.ic.gc.ca/eic/site/tdo-dcd.nsf/eng>

Gouvernement des Émirats arabes unis. (N.D.). About the UAE. Source : <https://www.government.ae/en/about-the-uae>

Gouvernement des Émirats arabes unis. (2018). Loi fédérale no 19 de 2018 sur l'investissement direct étranger. Source : <http://www.economy.gov.ae/LawsAndRegulationsEn/Federal%20Law%20Regarding%20Foreign%20Direct%20Investment.pdf>

Gouvernement des Émirats arabes unis. (2017). Décision du cabinet no 52 de 2017 sur le règlement exécutif afférent à la Loi fédérale no 8 de 2017 sur la taxe à valeur ajoutée. Source : <https://www.mof.gov.ae/en/lawsAndPolitics/CabinetResolutions/Documents/Cabinet%20Decision%20No%2052%20of%202017.pdf>

Gouvernement des Émirats arabes unis. (2017). Loi fédérale no 8 de 2017 sur la taxe à valeur ajoutée. Source : <https://government.ae/-/media/Information-and-services/Finance-and-Investment/En-VATDecreeLawNo8of2017.ashx?la=en>

Gouvernement des Émirats arabes unis. (2015). Loi fédérale no 2 de 2015 sur les entreprises commerciales. Source : http://ejustice.gov.ae/downloads/latest_laws2015/federal_law_2_2015_commercial_companies_en.pdf

Gouvernement des Émirats arabes unis. (1981). Loi fédérale no 18 de 1981 concernant l'organisation des agences commerciales. Source : <http://www.unindustria.bo.it/flex/cm/pages/ServeAttachment.php/L/IT/D/D.89c45713e2df5d541d60/P/BLOB:ID%3D27762>

Secrétariat général du Conseil de coopération du Golfe. (2002). Loi sur les douanes communes, règles de mise en œuvre et notes explicatives. Source : <https://www.dubaicustoms.gov.ae/en/Publications/Documents/GCCCommonCustomsLawEnglish.pdf>

BBC News. (2017). "45 Free Zones in the UAE: Find the Right One for your New Business". Source : <https://gulfnews.com/lifestyle/community/45-free-zones-in-the-uae-find-the-right-one-for-your-new-business-1.1716197>

Netherlands Worldwide. (2017). *Doing Business in the United Arab Emirates*. Source : <https://www.netherlandsworldwide.nl/binaries/en-nederlandwereldwijd/documents/publications/2017/10/29/doing-business-in-the-uae/Doing+Business+in+the+UAE.pdf>

HSBC Group et Grant Thornton. (2016). *Doing Business in the UAE*. Source : <https://www.business.hsbc.co.in/-/media/library/markets/uae/pdf/uae-countryguide.pdf>

PwC. (2015). *Doing Business in the UAE – A Tax and Legal Guide*. Source : <https://www.pwc.com/m1/en/tax/documents/doing-business-guides/doing-business-guide-uae.pdf>

RSM International (2018). *A Guide to Doing Business in the UAE*. Source : https://www.rsm.global/uae/sites/default/files/media/publications/dbi_uae_3.4.2.pdf

Statistique Canada. (2018). Bilan des investissements internationaux, investissements directs canadiens à l'étranger et investissements directs étrangers au Canada, par pays, annuel (x 1 000 000). Tableau 36-10-0008-01. Source : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3610000801&request_locale=fr

Tally Solutions. (2018). VAT on Designated Zone in UAE. Source : <https://tallysolutions.com/mena/designated-zone-uae-vat/>

UHY. (2015). *Doing Business in the United Arab Emirates*. Source : <http://www.uhy.com/wp-content/uploads/Doing-Business-in-United-Arab-Emirates.pdf>

Canada-UAE Business Council (2018). *Doing Business in the United Arab Emirates*. Source : <https://www.usuaebusiness.org/wp-content/uploads/2018/05/Doing-Business-in-the-UAE-2018.pdf>

Organisation mondiale du commerce. (2018). United Arab Emirates Trade Profile. Source : https://www.wto.org/english/res_e/statistics_e/daily_update_e/trade_profiles/AE_e.pdf

13.4 ACRONYMES

AED	Dirham des Émirats / Dirham émirien (abréviation officielle de la devise); aussi « DH »
B2B	Interentreprises
B2C	De l'entreprise au consommateur
LEC	Loi sur les entreprises commerciales
CUBC	Canada-UAE Business Council
AVE	Autorisation de voyage électronique
CNF	Conseil national fédéral
APPIE	Accord de promotion et de protection des investissements étrangers
G2B	Du gouvernement aux entreprises
GAFTA	Grande zone arabe de libre-échange (Greater Arab Free Trade Agreement)
CCG	Conseil de coopération du Golfe
PIB	Produit intérieur brut
TPS	Taxe sur les produits et services
IRENA	Agence internationale pour les énergies renouvelables
ALS	Agent local de service
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
OMP	Marché en ligne
PME	Petites et moyennes entreprises
SDC	Service des délégués commerciaux du Canada
TVA	Taxe sur la valeur ajoutée





CANADA-UAE
BUSINESS COUNCIL
مجلس الأعمال الكندي الإماراتي

Connectez-vous avec nous
sur Twitter et Instagram
@canadauaebusiness.

Pour en savoir plus sur nos membres,
le parrainage et autres services, veuillez
contacter info **info@canadauaebusiness.org.**

canadauaebusiness.org

